

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p.3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1895 - 26 novembre 2004 - prix : 1 €

**Sécurité sociale,  
Mutuelles, Santé...**

**Une  
société  
malade**

Enseignement

**Des discours  
de ministre  
mais moins  
de crédits** p.5

Face aux attaques  
patronales

**CGT-CFDT,  
l'unité dans  
la passivité** p.7

Ukraine

**Deux présidents  
pour quelle  
politique ?** p.16

**Français et troupes  
françaises hors de  
Côte-d'Ivoire et d'Afrique !** p.8



## Sommaire

### Leur société

- p 4 ■ Sarkozy parle de baisse... les prix augmentent
- Silence sur les dépenses de l'Élysée
- p 5 ■ Fillon met en condition l'Éducation
- Football et racisme : un carton rouge ne suffit pas
- p 6 ■ Parfums d'intérieur : danger
- Manifestation des patrons routiers
- p 7 ■ CGT-CFDT : concours de passivité
- Protection de l'enfance : manque de moyens

### Tribune

- p 6 ■ Pourquoi le PS mouille la chemise

### Dans le monde

- p 8 ■ Côte-d'Ivoire : retrait des troupes françaises !
- p 9 ■ Irak : effacer la dette pour l'endetter à nouveau
- p 10 ■ Corée du Sud : appel à la grève générale
- Maroc : des ouvriers et des syndicalistes en procès
- Guadeloupe : la grève des dockers continue
- p 16 ■ Ukraine : deux présidents pour une même politique

### Dans les entreprises

- p 11 ■ SNCF : se faire entendre le 25 novembre
- RATP : débrayage ligne 21 et 67
- p 12 ■ Sanofi-Aventis : 3 semaines de grève
- p 13 ■ Hôpitaux : réactions contre la dégradation du service public
- Café Ruc : succès après un mois de grève
- p 14 ■ Grèves chez Atac, ACI, Transpac
- p 15 ■ Explosion à Unimétal
- Hauts-fourneaux à haut risque

## • Pensions de réversion

# Raffarin a dû faire marche arrière

**Raffarin vient de faire une mise au point sur les pensions de réversion touchées par les veuves et les veufs, après le décès de leur conjoint. Le projet de réforme proposé l'été dernier avait en effet déclenché un tollé.**

En particulier, le nouveau mode de calcul des ressources des conjoints survivants, qui conditionne l'obtention d'une pension de réversion, aurait entraîné pour beaucoup une diminution, voire une suppression pure et simple de ce revenu. Sur ce point, le gouvernement a fait machine arrière, mais tout n'est pas encore très clair dans le reste du projet.

Actuellement, le conjoint survivant a droit à 54 % de la retraite du conjoint décédé, s'il a au minimum 55 ans et moins de 15 000 euros de revenu annuel. Dans ce

calcul du revenu annuel, le premier projet prévoyait d'inclure la pension de réversion versée par les caisses de retraite complémentaire, ce qui entraînait automatiquement un dépassement du plafond pour un bon nombre de veuves ou de veufs : beaucoup se seraient retrouvés privés de plusieurs centaines d'euros de retraite : une véritable escroquerie ! Finalement, le calcul des conditions de ressources n'inclura ni les revenus du patrimoine ou de l'épargne-retraite ni la part de retraite complémentaire du conjoint décédé.

Raffarin a mis cette volte-face au bénéfice de son gouvernement – à croire que le premier projet aurait été concocté à son insu ! À l'en croire également, certaines des nouvelles mesures sont des cadeaux : la réversion pourra être obtenue sans condition d'âge, en 2010 ; le remariage n'entraînera plus la suppression de la réversion ; quant au montant versé, qui n'est pas révisable actuellement, il ne sera pas non plus dans le nouveau projet, mais seulement à partir du moment où le bénéficiaire aura 60 ans. Que se passera-t-il avant 60 ans ? On peut supposer que les ressources du bénéficiaire seront régulièrement recalculées et le montant de la réversion aussi.

Raffarin a solennellement déclaré sur TF1 : « J'ai écouté les Françaises et les Français ». En effet. Toutes les voix qui se sont élevées, jusqu'à celles des cadres de la CGC, avaient été plus que critiques et il valait sans doute mieux, pour le Premier ministre, éviter de se mettre à dos trop de gens, y compris dans son propre électorat.

Mais on ne sera pas assez naïf pour imaginer qu'il en restera là dans sa volonté d'économiser sur le dos des salariés et des retraités ni pour considérer comme un cadeau le fait qu'il ait été contraint de reculer.

Sylvie MARÉCHAL

## • Droit d'asile et immigration

# Europe forteresse

Le droit d'asile pour les réfugiés est de plus en plus difficile à obtenir, en France comme dans toute l'Europe. Le fait que le Conseil européen du 4 novembre ait retenu comme une « possibilité » l'idée de créer des centres de demandeurs d'asile – autrement dit des camps de rétention – au-delà des frontières de l'Europe a de quoi inquiéter.

Selon un état des lieux de 2004 publié par Forum Réfugiés, le nombre des demandeurs d'asile diminue dans la plupart des pays européens. La baisse, due en grande partie à des dispositions très restrictives qui empêchent de faire ces demandes, atteint 19 % pour l'Europe des 25, ramenant le nombre de demandeurs d'asile à son plus bas niveau depuis 1997. Mais quand la demande est faite,

après bien des difficultés, les chances d'obtenir ensuite le statut de réfugié sont minces, et même de plus en plus minces. En France en 2002, 16,9 % des demandes étaient acceptées, en 2003 seulement 14,8 % d'entre elles.

Les 4 et 5 novembre, les vingt-cinq chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne ont discuté d'une nouvelle phase « d'harmonisation » des politiques d'asile. Un statut uniforme d'asile devrait être mis en place dans toute l'Union européenne d'ici 2010. Il a aussi été question, lors d'une précédente réunion des ministres de l'Intérieur européens de renvoyer les demandeurs d'asile arrivant spontanément en Europe et de les regrouper dans des « centres de transit » installés dans d'autres pays.

Sous les dénominations hypocrites de « portails de l'immigration » ou de « centres d'assistance », il s'agirait, ni plus ni moins, de regrouper les milliers de personnes qui fuient les régimes de dictature ou d'oppression, ou qui fuient tout simplement la misère, dans des camps de rétention installés dans des pays situés à l'extérieur de l'Union européenne. Les représentants français ont certainement gagné la palme de l'hypocrisie, en faisant mine de s'opposer à de tels projets tout en proposant des « points de contact » où les migrants pourraient prétendument obtenir des informations sur leurs droits et leur entrée potentielle dans l'Union. Même si les dirigeants européens n'ont pour l'instant fait qu'envisager la possibilité de tels centres de rétention, plusieurs cen-

taines d'organisations non gouvernementales comme la Ligue des droits de l'homme ou le GISTI (Groupe de soutien aux travailleurs immigrés) pour la France se sont déclarés inquiets de la future politique européenne en matière de droit d'asile.

Les frontières de l'Union européenne viennent d'être repoussées cette année, avec l'intégration de dix nouveaux pays et le seront encore en 2007, avec celle de la Roumanie et de la Bulgarie. Mais elle érige des murs toujours plus hauts, à ses frontières extérieures, contre les populations les plus pauvres de la planète, en « harmonisant » ses lois répressives, au lieu d'instaurer de vrais droits pour les immigrés et les demandeurs d'asile.

Aline RETESSE

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE**  
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron  
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

### SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque. Le total annuel des dons est limité à 7 500 euros par personne physique.

#### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

#### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL et VILLE : .....  
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....  
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de : .....  
Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.



# Une société malade



Après des hausses importantes en 2004, allant jusqu'à 15 % dans certains cas, les mutuelles et les assurances santé complémentaires annoncent de nouvelles hausses pour l'année prochaine. Des hausses conséquentes de nouveau puisqu'elles pourront aller jusqu'à 10 %. Les principales victimes en seront les travailleurs, car c'est leur pouvoir d'achat que ces hausses de tarifs diminueront. Ils paieront aussi par une

dégradation de la qualité des soins.

L'augmentation des tarifs des mutuelles est un des aspects d'une politique bien plus générale. Cela fait des années que tous les gouvernements se refusent à prélever sur les profits patronaux les sommes nécessaires pour assurer, par le biais des caisses de Sécurité sociale, des soins convenables à tout le monde. Au lieu d'augmenter les prélèvements sur les profits patronaux, tous les gouvernements ont préféré taxer davantage les salariés, mais aussi les retraités et les chômeurs. Durant les trente dernières années, la contribution prélevée sur les catégories sociales aux revenus les plus modestes a augmenté deux fois et demie plus que la contribution patronale.

Qui plus est, c'est sur les fonds des caisses de Sécurité sociale qu'on accorde au patronat des allègements de charges sociales, ce qui revient à les subventionner pour les salaires des travailleurs embauchés pour des emplois non qualifiés.

Gouvernement et grand patronat creusent ainsi le déficit de la Sécurité sociale qui, pour rétablir l'équilibre, rembourse de moins en moins les dépenses de santé. Pour 617 médicaments, le remboursement est passé de 65 % à 35 %. Le forfait hospitalier a été augmenté d'un euro. Et la réforme en cours de l'Assurance maladie va aggraver encore les choses en imposant une augmentation supplémentaire du forfait hospitalier et en faisant payer aux malades un euro à chaque consultation.

Pour faire face à ces diminutions de remboursements, un nombre croissant de salariés sont obligés de

cotiser à une mutuelle ou une assurance complémentaire. Encore faut-il pouvoir le faire ! Combien de travailleurs en intérim ou même en CDI ont des salaires qui ne leur permettent pas de payer une mutuelle ? Combien sont ainsi ceux qui ne peuvent plus se soigner convenablement, qui ne peuvent plus acheter les médicaments qui leur sont nécessaires ?

Même lorsque ce sont les entreprises qui paient une partie des cotisations d'assurance complémentaire, elles n'en paient qu'une partie, justement, le reste étant à la charge des salariés. Et puis, confrontés à la hausse de leur propre part de cotisation, les patrons resserrent les contrôles, font pression contre les arrêts-maladie et renégocient leurs charges au détriment de la qualité de la couverture pour leurs salariés.

À tout cela s'ajoutent les économies faites sur le système hospitalier lui-même. Le budget de l'État, si prodigue lorsqu'il s'agit « d'aider les entreprises », c'est-à-dire de subventionner les profits patronaux, ne fait pas face à ses responsabilités en matière de santé publique. Il n'assure pas l'équipement du nombre nécessaire d'hôpitaux publics ni la formation d'un personnel qualifié pour les faire fonctionner. On oblige, au contraire, les hôpitaux à fonctionner comme des entreprises qui doivent être rentables. On limite les dépenses aux dépens des malades. On diminue le nombre de maternités et d'hôpitaux de proximité. On supprime des lits faute de personnel qualifié en nombre suffisant car on néglige depuis plusieurs années la formation de personnels soignants.

Lors d'un récent meeting à la Mutualité, des médecins ont dénoncé des situations où l'on freine la pose de prothèses indispensables, faute de crédits, et où les nouveau-nés sont installés à trois par berceau ! Dans ce pays qui se vante d'être un des plus développés du monde, on va vers des situations du Tiers Monde !

Alors oui, c'est la société elle-même qui est malade, malade de la « rentabilité », malade de la course au profit, malade de la domination du grand patronat.

**Arlette LAGUILLER**

## Borloo parle d'emploi... et propose des « petits boulots »

Borloo, le super-ministre de la « cohésion sociale » a encore sévi. À grand renfort de publicité et de conférence de presse, il a annoncé la découverte d'un « énorme gisement de 3,5 millions d'emplois ». Dans le domaine en pleine expansion des petits boulots, il voudrait développer ce qu'il appelle « les services à la personne », comme l'aide aux personnes âgées ou handicapées, les gardes d'enfants, le soutien scolaire, les crèches privées, les soins à domicile... Le ministre, en jouant les modestes, promet de créer... 500 000 emplois en trois ans. Comment ? Nul ne le sait, car le volet « financier », s'il existe un jour, est remis à plus tard. Borloo n'a pas voulu parler « argent », il a simplement parlé de « structurer », de

« professionnaliser » ce secteur, qui est souvent pris en charge par des associations ou des bénévoles.

Mais c'est une véritable arnaque, comme d'ailleurs tout ce que propose Borloo-le-bonimenteur : la plupart des exemples de « services à la personne » cités par lui sont justement les domaines où l'État devrait s'investir, directement ou par l'intermédiaire des collectivités locales, et où il ne le fait pas. Pire même, il prétend vouloir aider à la création d'emplois, là où il en a lui-même supprimé. Le soutien aux personnes âgées, aux handicapés, la santé, le soutien scolaire sont des domaines essentiels où il est normal, souhaitable, indispensable de consacrer de l'argent et de créer des emplois. L'argent des

impôts devrait d'abord servir à cela. Eh bien non, l'État s'est désengagé, puis demande maintenant aux individus de se débrouiller et de payer.

Des gisements d'emplois existent, c'est évident. Mais ce ne sont pas des petits boulots, précaires, à temps partiel, laissés à l'initiative privée. L'alternative n'est pas entre le bénévolat d'associations qui n'arrivent plus à faire face et la soif de profit de sociétés qui verraient là un gisement... de bénéfices.

Les besoins existent, des chômeurs prêts à travailler existent, l'argent nécessaire existe pour peu qu'on veuille le prendre là où il est, pour payer des embauches massives dans les services publics essentiels : écoles, transports, hôpitaux, Poste... Mais la volonté

politique du gouvernement n'est pas de consacrer des fonds publics à ces services publics. Les déclarations de Borloo sont du vent et de l'esbroufe pour donner le change. Tout au plus, servi-

ront-elles à aider encore une fois quelques patrons avides de toucher des subventions sous prétexte de « lutter contre le chômage ».

**Bertrand GORDES**

**“CONTRE LES VIOLENCES  
FAITES AUX FEMMES”  
manifestons  
samedi 27 novembre  
à l'appel du Collectif national  
pour les droits des femmes.  
Lutte Ouvrière soutient cette manifestation  
qui partira  
à 14 heures 30  
de la place de la Bastille  
à Paris**

## • Sarkozy parle de baisse...

### Les prix vont augmenter

À quelques jours de son départ du ministère des Finances, Sarkozy continue sa pseudo-croisade pour la baisse des prix et la défense du consommateur. C'est avec les piètres résultats qu'on connaît, puisque d'après ses propres services, les prix n'auraient baissé, en moyenne, que de 1,71 % sur 4 000 articles, alors qu'il s'était engagé à une baisse de 2 % sur 5 000 articles, après avoir exigé haut et fort, en juin, une baisse de 5 % sur tous les articles. Et cela en admettant même que les chiffres du ministère correspondent à la réalité du panier de la ménagère.

Mais voilà maintenant que les patrons de la grande distribution, les Leclerc et autres Carrefour, annoncent une flambée des prix en janvier 2005 de 2 à 5 %, voire pour Leclerc beaucoup plus, jusqu'à 8 %. Bien évidemment, selon eux, les responsables sont les industriels qui justifient ces hausses par les augmentations des matières premières et de l'essence, les « malheureux » distributeurs étant dans l'obligation légale de répercuter euro pour euro ces augmentations sur leur prix de vente puisque la loi Galland, qui régit depuis 1996 les relations entre les « partenaires » de ce secteur, leur interdit officiellement de revendre un produit

à un prix inférieur au prix d'achat.

En fait ces annonces d'augmentation des prix entrent dans le cadre des négociations entre le gouvernement, les industriels et les grandes surfaces pour contrôler, disent-ils, l'évolution des prix en 2005. Et chacun avance ses pions dans une négociation qui relève du marchandage. Leclerc, qui mène campagne pour obtenir l'abrogation de la loi Galland, propose de baisser certains prix en diminuant sa marge sur une partie (une toute petite partie) des ristournes que les industriels accordent aux distributeurs en échange de faveurs commerciales, comme les têtes de gondole

ou les prospectus publicitaires. Leclerc promet une baisse de 4 à 5 % des prix si la loi Galland est supprimée rapidement... et menace d'une hausse de 2 à 8 % si elle ne l'est pas.

Son objectif avoué est d'avoir les coudées franches pour fixer ses prix et déclencher si besoin une guerre des tarifs dont feraient peut-être les frais certains de ses concurrents moins puissants, mais sûrement les petits commerçants et les agriculteurs contraints de revoir leurs prix à la baisse pour garder le marché. D'autres distributeurs, comme Carrefour, demandent l'abrogation des dispositions de la loi Galland concernant l'implantation de nouvelles grandes surfaces, espérant ainsi gagner des parts de marché avec le maximum d'enseignes. Bref, la grande distribution réclame à cor et à cri la suppression des quelques mesures de la loi Galland qui réglementent un peu la concurrence sauvage dans ce secteur.

Pour cela, elle a pu compter

largement sur Sarkozy dont la démagogie sur la baisse des prix ne va pas jusqu'à mettre en cause les profits des industriels et de la grande distribution. Mais n'étant pas parvenu, avant de quitter Bercy, à supprimer la loi Galland, il a accouché d'un accord sur les « grands principes » d'une réforme qui la viderait de toute substance. Par ailleurs Raffarin a prévu de mettre en place une commission d'experts qui planchera pendant trois mois sur une éventuelle réforme... D'ici là les industriels auront augmenté leurs prix, les grandes surfaces les auront répercutés sur les étiquettes et le pouvoir d'achat des salariés en aura encore pris un coup. La preuve que, dans le domaine de la grande distribution comme dans les autres, les bavardages d'un Sarkozy, qui disait vouloir rendre un an d'inflation aux Français avec la baisse des prix, n'étaient que des rodomontades visant à se donner le beau rôle, le temps de son passage éclair à Bercy.

Cédric DUVAL

## • Dépenses de l'Élysée

### Le silence est d'or

Une multiplication par sept depuis 1995 : telle est la progression des dépenses officielles de la Présidence de la République depuis que Chirac s'y est installé. Une augmentation princière, que le Parti Socialiste s'est fait une joie de fustiger lors du vote du budget.

Pourtant, au regard des salaires perçus par ses propres ministres, Chirac ferait presque pitié : alors qu'un modeste secrétaire d'État touche 12 795 euros mensuels, un ministre 13 471 et que le premier d'entre eux, Raffarin, pointe à 20 206 euros, Chirac, le pauvre, n'émarge officiellement que pour 6 594 euros par mois. Une vraie misère... s'il n'y avait pas de petits à-côtés.

En effet, le budget de la Présidence, qui se monte officiellement à 31 millions d'euros, soit plus de 2,5 millions d'euros par mois, et a augmenté de 580 % en neuf ans, est tout entier placé sous le signe de l'opacité. Le détail des dépenses n'est pas publié, et ni le Parlement, ni la Cour des comptes, ni personne n'a le droit d'en connaître les détails. Une bonne partie du budget réel resterait occulte : un député socialiste estime celui-ci à 95 millions, soit trois fois le montant annoncé et voté par l'Assemblée nationale.

Si le montant des sommes englouties, sans aucun contrôle, est exorbitant, ces pratiques ne sont pas nouvelles. En pourfendant le montant et l'opacité de ces dépenses, les députés socialistes utilisent un sujet en or massif, qui leur permet de dénoncer les pratiques scandaleuses de Chirac sans que cela engage à grand-chose. Mais avant il y avait les « fonds spéciaux », dont disposaient sans contrôle les différents ministères et que Jospin a décidé de supprimer en 2001, à la suite d'une campagne orchestrée cette fois par un député de droite.

Mais il n'y a pas qu'à l'Élysée que des sommes colossales sont soustraites à la collectivité pour être consacrées à des dépenses de prestige et enrichir quelques copains ou quelques coquins. C'est même la règle dans la société capitaliste, où l'ensemble de l'économie est organisé dans le seul but d'entretenir une couche de parasites. Et le secret par lequel Chirac dissimule ces sommes aux yeux de la collectivité ne diffère en rien de celui par lequel tout bourgeois protège ses comptes en banque des regards trop curieux.

Jean RAYNARD



Les "frais de bouche" de Chirac sont considérables. Le président a de l'estomac.

## • Communes riches et pauvres

### les riches n'en peuvent plus, on leur prend trop

Ce ne fut qu'une péripétie parlementaire. Sans conséquence, puisque l'amendement proposé ne fut pas voté par la vingtaine de députés présents à l'Assemblée. Mais la péripétie est significative de l'état d'esprit du gouvernement et de la droite.

Balkany, député UMP, maire d'une commune cossue de la banlieue parisienne, Levallois-Perret, avait déposé un amendement concernant le financement d'un fonds destiné à aider les communes les plus pauvres de l'Île-de-France en taxant les plus riches, comme Neuilly, ou Levallois-Perret justement.

Balkany proposait une modification du calcul de la taxe qui aurait permis aux localités dans lesquelles vivent les privilégiés de la fortune de se dérober à ce devoir de solidarité qu'on leur imposait. Cette proposition avait l'aval de Sarkozy, ministre des Finances, et aussi maire de Neuilly. Mais les élus de gauche s'y opposaient ainsi que le député-maire UDF de Drancy, commune pauvre de la Seine-Saint-Denis.

Balkany a fait alors une colère, s'écriant : « Les villes qui gèrent bien (comme Levallois) en ont assez d'être tondues pour aider les élus de gauche qui gèrent mal la leur et donner aux Restos du cœur. » C'est vrai, quoi ! Ce n'est pas aux riches de payer pour que les plus pauvres puissent avoir un repas en hiver.

Cela fait penser aux propos de Marie-Antoinette, lors de la Révolution française, en 1789, en réponse aux femmes du peuple qui manifestaient à Versailles pour réclamer du pain : « S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche ». Ce conseil eut une conséquence fâcheuses pour elle. Balkany n'a connu, lui, pour déboire, que le désagrément de voir son amendement repoussé.

Il s'en sera vite consolé en allant boire un grand cru dans un grand restaurant de sa belle ville. Quel enfoiré ! aurait dit Coluche.

J.-P. V.



## • Éducation

# Fillon poursuit la mise en condition

À la suite de la présentation du rapport Thélot concernant l'avenir de l'école, le ministre de l'Éducation nationale Fillon est revenu à la charge lors de l'émission « 100 minutes pour convaincre ». On a vu, derrière un discours faussement rassurant, ce que le gouvernement trame.

Il prépare l'opinion en douceur au vote d'une nouvelle loi d'orientation dans l'éducation, censée remplacer celle mise au point par Jospin en 1989 lorsque celui-ci était ministre de l'Éducation nationale. Cela va permettre d'imposer de nouvelles économies. Le gouvernement voudrait en particulier profiter des nombreux départs à la retraite d'enseignants prévus dans les prochaines années pour réduire leur nombre.

Le rôle de Fillon et de ses compères est de faire illusion. Ainsi il prétend vouloir éradi-

quer cette situation scandaleuse qui fait que 15 % des élèves ne maîtrisent pas les « fondamentaux » (lire, écrire, compter) à l'entrée au collège. Par ailleurs, bombant le torse, il se fixe l'objectif de 100 % d'élèves quittant le système scolaire avec une qualification. Il annonce de plus son projet de faire entrer la moitié des élèves à l'université.

On ne pourra vraiment pas reprocher à ce Fillon de manquer d'ambition. Mais quand il s'agit d'évoquer les moyens, l'ambitieux se braque, et il n'est alors plus question que de rogner et de faire encore plus d'économies. Il annonce un chiffre de deux milliards supplémentaires, mais sans rien préciser, en donnant la franche impression que le prestidigitateur a sorti ce chiffre de son chapeau.

En revanche, à défaut d'offrir davantage de moyens, Fillon fait de gros efforts pour

faire entendre sa volonté de demander davantage de présence aux personnels de l'Éducation nationale, qui seraient à l'entendre des privilégiés. Comme si le travail des enseignants se réduisait à leurs heures de cours ! Du coup, Fillon et ses adjoints alternent le chaud et le froid pour préparer en douceur leurs mauvais coups.

Le rapport Thélot évoquait le projet d'obliger les nouveaux enseignants à rester plus longtemps dans les établissements, au-delà des heures d'enseignement. Fillon voudrait « seulement » que tous les professeurs des collèges et des lycées fassent deux heures de cours supplémentaires pour remplacer les enseignants absents, alors qu'il existait il y a encore peu un volant spécialisé de professeurs remplaçants dont c'était la mission.



Augmenter le temps de travail des personnels enseignants sous prétexte de rétablir l'égalité avec les travailleurs d'autres secteurs, telle est la dernière trouvaille de Fillon. Cela indique bien la direction des projets du gouvernement.

Le travail supplémentaire imposé aux personnels de l'Éducation nationale n'améliorerait pas la situation des élèves puisque l'objectif est de réduire le nombre d'enseignants.

Rapport Thélot, messages télévisés, campagne de presse, le gouvernement prépare ses mauvais coups et prépare l'opinion.

Michel ROCCO

## Le ministre fournit les petits et moyens patrons

Pour faire des économies en réduisant les effectifs des collèges dès la cinquième, Fillon prône une collaboration de l'Éducation nationale pour augmenter le nombre d'apprentis et développer l'alternance.

Il est pourtant patent que limiter la formation initiale des élèves, les spécialiser prématurément se paiera par les difficultés qu'ils rencontreront devenus adultes pour se

recycler. Fillon le reconnaît. Mais créer des mirages, en disant tout et son contraire, tel est son rôle.

En attendant, il en est un que la perspective de la transformation de l'Éducation nationale en boîte de recrutement de jeunes apprentis a rendu vraiment heureux : Seillière. Mais lui et ses collègues du patronat, en particulier les petits et moyens patrons, ne disent même pas merci.

## Il devrait apprendre le B.A.-BA

Depuis plusieurs années, la scolarisation des enfants à partir de deux ans est remise en question, en particulier dans un certain nombre de quartiers populaires, essentiellement pour une question de moyens.

Selon les spécialistes, réunir à l'école trente enfants dont la maîtrise de la langue est limitée n'apporte pas plus, voire moins, que de les laisser dans leur milieu familial.

En revanche, si l'instituteur n'a à s'occuper que d'une classe limitée à dix élèves de deux ans, alors la scolarisation en maternelle devient positive.

Pour rejeter cette affirmation, on a vu Fillon presque en colère prétendre qu'une telle situation n'existait nulle part. Mais pour qu'elle existe, il suffirait d'y mettre les moyens.

M. R.

## • Confolens (Charente)

# Le coup de sang d'une petite ville

C'est par un coup de colère que le lycée de la petite ville de Confolens a réagi en apprenant, mardi 16 novembre, le projet du rectorat de Poitiers de supprimer cinq options du lycée, ce qui ferait perdre, en deux ans, 25 % de ses effectifs à cet établissement de 500 élèves et en menacerait l'existence même.

L'après-midi de ce jour-là, personne n'a travaillé. Et dès le lendemain, l'ensemble des élèves du lycée, accompagnés par la plupart des professeurs et par des parents d'élèves, ont formé

un cortège déterminé et dynamique qui parcourait les rues de la ville en scandant : « Confolens sans lycée, la ville en danger » ou « Merci de faire mourir nos campagnes ».

Certains élus locaux parlaient de démissionner. Le maire (de droite) à leur tête, ils se sont placés en début de cortège. Le panneau municipal lumineux du fronton de la mairie affichait « Non à la suppression des classes ! ».

Le soir même et le lendemain, la télévision régionale et la presse locale se faisaient l'écho de l'émotion du Confolentais.

Il faut dire que le lycée est la plus grande concentration humaine de ce pays, assez isolé par rapport aux villes de la région. Sans lui, transports, approvisionnements, commerces seraient durement touchés. Et cela s'ajoute aux menaces qui planent sur ce qui reste de l'hôpital, réduit peut-être bientôt aux urgences.

Ce qui indignait aussi les jeunes c'est que, issus de milieux ruraux souvent très modestes (50 % des élèves d'une filière « comptabilité-gestion » qui forme des techniciens BTS sont des boursiers), ils n'auraient pas

les moyens de partir pour continuer leurs études.

Jeudi 18 novembre, à bord de cinq bus mis à leur disposition par le maire, 300 jeunes, profs et adultes gagnaient Angoulême et manifestaient bruyamment toute la matinée devant un établissement où le recteur présidait une conférence de proviseurs. Celui-ci, transpirant et mal à l'aise, prétextant qu'il ne s'agissait que d'un simple projet de refonte de la « carte scolaire », promettait une visite à Confolens.

Il y est très attendu...

Correspondant local

## • Football et racisme

# Un carton rouge ne suffit pas

« Non à la violence ! » et « Non au racisme ! » : voilà ce que qu'on pouvait lire le week-end des 20 et 21 novembre sur les maillots des joueurs, des entraîneurs et des arbitres de la Ligue 1 de football.

Cette campagne intervient dans un contexte hélas riche en manifestations racistes de tous genres, sur et autour des stades français et étrangers.

Parmi celles-ci, il y a eu, lors de la dernière journée de championnat, les insultes racistes proférées par une trentaine de supporters corses à l'encontre de deux joueurs de couleur de Bastia. À Madrid, lors du match contre l'Angleterre, une partie du public poussait des cris de singe chaque fois que les joueurs noirs britanniques touchaient le ballon. Le sélectionneur national espagnol lui-même s'était auparavant distingué en tenant des propos orduriers à l'égard de la couleur de peau de Thierry Henry. En octobre, des chants racistes avaient retenti dans les tribunes de Prague et de Séville à l'occasion de matchs de la Ligue des Champions.

La réalité est fort différente de ce slogan qui fleurissait au lendemain de la victoire de la France en 1998, qui glorifiait l'osmose intervenue entre « Blacks, Blancs, Beurs ». Si les joueurs qui évoluent sur les terrains européens sont recrutés sur les cinq continents, et particulièrement en Afrique, le racisme continue d'empoisonner les stades comme la vie sociale. Ni le football, ni le sport en général, ne sont et ne peuvent être ce rempart contre des préjugés qui poussent sur le fumier d'une société de discriminations, d'oppression et d'inégalité.

Et si le racisme est officiellement dénoncé par les autorités du football, ce dont on ne peut que se féliciter, même si cela reste malheureusement symbolique, le chauvinisme, cet autre poison, est quant à lui alimenté et encouragé en permanence par ces mêmes autorités.

Jean RAYNARD



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Pourquoi le Parti Socialiste mouille la chemise

Qui a dit que le Parti socialiste n'était plus qu'une formation politique de notables, députés, sénateurs, maires, conseillers régionaux ou généraux, tous gérant paisiblement des institutions bourgeoises ou, quand ils sont exclus de cette gestion, attendant sans faire de vagues que le vent tourne à nouveau dans l'électorat ?

Gauchistes, qui avons couvert le PS de nos sarcasmes, il nous faut bien faire amende honorable ! Depuis trois mois il nous administre un cinglant démenti. Et qui ne vient pas des quelques syndicalistes de base qu'il pourrait avoir encore dans ses rangs, malheureux militants qui auraient pu s'égarer là à la recherche d'un débouché politique. Non, l'exemple vient de tout là-haut, des ex-ministres ou aspirants ministres, des anciens, actuels ou futurs secrétaires généraux. Ce sont les éléphants qui se sont mis en marche. Pas à s'étonner si la terre tremble !

Il est vrai que l'enjeu est de taille. Le PS va-t-il dire oui ou non au référendum sur le traité constitutionnel européen ? Un pré-oui ou un pré-non en quelque sorte. Il faut croire que le PS ne peut rester plus de six mois sans aller aux urnes : alors, comme six mois après que le référendum a été annoncé par Chirac nous n'en connaissons toujours pas précisément ni la question ni la date, le PS a organisé le sien.

Le temps de voir venir l'autre, le vrai, dans trois mois, dans six mois, dans un an ? Il paraît pourtant que l'Europe retient déjà son souffle dans l'attente des résultats de la consultation du 1<sup>er</sup> décembre, jour où les adhérents socialistes sont appelés à trancher pour leur parti. Il faut croire que l'Europe doit être drôlement plus politisée que la population française qui, même pour la seule minorité qui a vaguement prêté attention à l'affaire, n'en a que faire, sachant bien que le résultat ne changera ni son sort, ni celui de l'Europe. Ou plutôt, tous ces médias qui en ce moment nous parlent tant d'Europe n'auraient-ils pas tendance à limiter celle-ci à quelques dizaines de milliers de politiciens, oubliant... les 400 millions d'habitants ?

Il n'empêche ! Les Laurent, Jack, Dominique, François, Arnaud et autres Henri auront mouillé leur chemise. Réunions (privées, soi-disant privées ou publiques) sur réunions, argumentaires déversés à tire-larigot, interviews à répétition sur toutes les chaînes de radio et de télévision, prêtant complaisamment leurs micros et leurs caméras. Le PS a

même ouvert son portefeuille : 65 000 euros par-ci pour s'assurer que chaque membre du parti aura bien eu (sinon lu, à l'impossible nul n'est tenu !) le texte de la constitution, 15 000 par-là à chaque camp pour faire sa propagande, appels réitérés aux dons des sympathisants pour assurer cette pré-campagne.

Une chose est donc sûre. Le PS sait toujours faire campagne (on a pu découvrir qu'il peut même en faire deux à la fois, une pour le oui, une pour le non). S'il ne le fait pas pour des questions qui intéressent la vie quotidienne des travailleurs et de la population, conditions de vie et de travail, pouvoir d'achat et salaires, privatisation et dégradation des services publics, c'est donc qu'il ne le veut pas.

Que ceux qui s'inquiéteraient pourtant que tant d'efforts et d'énergie aient pu être gaspillés en vain se rassurent. Il y en a quelques-uns au moins pour qui ils importent bougrement.

À Fabius ou à Hollande (et sans doute à quelques autres encore) d'abord puisque du résultat du 1<sup>er</sup> décembre dépend qui dirigera désormais le PS et qui sera son candidat en 2007.

À Chirac ensuite. Car c'est un nouveau bon service que le PS vient de rendre au président de la république. Non seulement il se chamaille pour savoir de quel côté il va tomber dans le piège que lui a tendu Chirac, mais avec tout ce tapage il donne une importance à un référendum qui n'aurait mérité que d'être traité par le mépris tant le prétexte est bidon, puisque quel que soit son résultat ni l'Europe, ni la politique des gouvernements européens, celui de Chirac en premier, n'en seront changées.

Fabius, Hollande, Chirac, trois personnes vraiment intéressées seulement ? C'est un peu mince pour justifier le déplacement aux urnes de 30 millions d'électeurs. Il est vrai que ceux-ci ne se sont pas encore déplacés. C'est encore plus mince pour justifier qu'une grande partie de l'extrême gauche se soit précipitée pour faire de cette question du référendum une question essentielle pour la période qui vient et ait déjà ajouté sa campagne à celle du PS, quand elle ne l'a pas précédée.

Si elle voulait faire campagne, ce ne sont pourtant pas les sujets qui manquent, de ceux qui concernent réellement la classe ouvrière et la population.

Jacques MORAND

Convergences Révolutionnaires n° 36 (novembre-décembre 2004)  
bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Délocalisations, chômage et démagogie chauvine

Articles : Paix européenne et guerre impérialiste – Loi Perben et justice à la tête du client – L'hôpital public mis au régime sec – Les accords de collaboration de classe signés par la CGT à la SNCF et à La Poste – La réélection de Bush : faut-il désespérer des travailleurs américains ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euros, ou s'abonner (1an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### • Une enquête sur les parfums d'intérieur...

# Parfumer peut nuire à la santé

Une enquête publiée par le mensuel *Que Choisir* de décembre montre que nombre de désodorisants d'intérieur, baptisés « parfums d'ambiance », ne se contentent pas de diffuser dans l'air des senteurs marines, fleuries ou iodées, comme on peut le lire sur les étiquettes, mais aussi des substances bien plus dangereuses pour la santé – ce qui n'est noté nulle part.

Cela va des allergènes ou des particules irritantes pour les bronches, aux produits suspectés d'être cancérigènes, ou même reconnus comme tels. Leur nocivité serait indépendante du mode de diffusion utilisé : ainsi, selon *Que Choisir*, « brûler de l'encens, c'est à peu près comme respirer au plus près un pot d'échappement ». Les aérosols présenteraient même moins de risques que les bougies ou les gels parfumés, car on ne s'en sert que ponctuellement. Et le papier d'Arménie, pour ancien et naturel qu'il soit, contient au même titre que d'autres produits à l'allure plus moderne un bon cocktail de poisons.

Ces parfums d'intérieur, ajoutés à tous les autres polluants qui entrent dans les logements, notamment les peintures, les colles, le papier peint, sans oublier les produits ménagers et, bien sûr, la fumée de tabac, pourraient expliquer l'augmentation de certaines maladies, comme la bronchiolite ou l'asthme, en hausse de 40 % depuis quinze ans, chez les enfants, ainsi que certaines formes de cancers.

Rien de tout cela n'apparaît bien sûr dans les publicités pour les désodorisants d'intérieur. Elles vantent au contraire leur pseudo-pouvoir assai-

nissant qui permettrait de « respirer un air plus sain et vivifiant », selon les termes employés par un produit « bio », le Phytaromassol, recommandé pour les chambres d'enfant. Sans être le pire, il contient pourtant du limonène, constituant certes naturel du citron, mais néanmoins très allergène.

Devant les résultats de cette enquête portant sur trente-cinq produits testés, l'UFC-Que Choisir demande que les pouvoirs publics imposent un étiquetage clair, portant la mention « peut provoquer le cancer » ou « peut provoquer des allergies » selon les substances émises, au même titre que l'étiquetage sur les paquets de cigarettes. Elle demande en outre, toujours en se fondant sur la réglementation en vigueur pour le tabac, l'interdiction de toute publicité pour un désodorisant nocif. La moindre des choses serait en tout cas que le conditionnement fasse apparaître clairement la composition du produit (mais ça, c'est un « secret » industriel ou commercial). Dur combat à mener, face aux industriels qui fabriquent ces produits, tels SC Johnson (6 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans le monde, 216 millions en France avec les marques Brise, Canard WC, Baygon...) ou Reckitt Bentsick (523 millions de chiffre d'affaires en France, produisant les marques Air Wick, Harpic, Saint-Marc ou Calgon), et qui se soucient plus de la santé de leurs bénéficiaires que de la santé publique.

Marianne LAMIRAL

### • Manifestations de routiers

# Contre la hausse du gazole ou pour la baisse des salaires ?

À l'initiative de quelques centaines de petits patrons, sur les 45 000 entreprises de transport, un mouvement de protestation a commencé le lundi 22 novembre, mobilisant quelques centaines de camions sur les plus de 300 000 immatriculés en France. Les patrons de ce secteur se disent étranglés par la hausse du prix du carburant et espèrent sans doute que tout le monde, tous les automobilistes en tout cas, comprendra leur colère. Ils veulent aussi que le gouvernement leur accorde des baisses d'impôts et de charges et les protège de la concurrence des transporteurs des autres pays. Mais surtout ils soulignent que les entreprises avec lesquelles ils sont en concurrence dans les autres pays d'Europe bénéficieraient d'une législation moins contraignante qu'en France :

elles font travailler les chauffeurs plus longtemps, les payent moins, ne salarient que le temps de conduite (pas le déchargement, ni l'attente, ni le temps passé loin de la maison).

Officiellement, aucun ne dit vouloir contraindre ses chauffeurs à accepter de plus mauvaises conditions de travail. Non, on parle « d'harmoniser par le haut »... Mais ces petits patrons demandent aussi de pouvoir discuter librement avec leurs salariés, sans intervention de l'État... Et ce n'est certainement pas pour leur proposer des augmentations de salaire !

En tout cas on peut parier qu'ils trouveront une oreille plus complaisante du côté du gouvernement que s'il s'agissait des revendications de leurs salariés.

Paul GALOIS



## • CGT

# Thibault cache sa passivité derrière celle de la CFDT

**L'Assemblée nationale, après le Sénat, a commencé l'examen du projet de loi sur la cohésion sociale, qui vise à rogner sur les droits des salariés, rendant encore plus aisés les licenciements économiques, et plus précaire la situation des salariés qui ont un travail.**

Interviewé à cette occasion dans le quotidien économique *La Tribune* du mardi 23 novembre, Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, a déclaré : « J'ai du mal à me faire à l'idée que les organisations syndicales soient si absentes aujourd'hui, alors que l'Assemblée nationale va réformer des aspects très importants du droit du travail. » Certes, c'est une « vraie question »,

comme on dit. Mais cette question, ce sont les travailleurs et les militants qui seraient en droit de la poser aux dirigeants syndicaux, y compris à Bernard Thibault. Pourquoi leur silence, pourquoi leur inertie face aux multiples attaques du gouvernement et du patronat ?

Bernard Thibault constate dans cette même interview : « Nous avons bien conscience d'être au cœur d'un affrontement global sur le droit du travail, d'une volonté de flexibiliser et de précariser davantage le marché du travail. » Et de conclure : « C'est le gros défi qui nous est lancé. » Mais pour refuser de répondre à ce défi, Thibault a invoqué l'attitude des autres confédérations : « Au niveau

*interprofessionnel*, constate-t-il, *il y a l'incapacité manifeste à nous mettre d'accord sur des objectifs partagés, et encore moins sur des moyens d'action à développer ensemble. (...) La CFDT considère qu'il existe dans le paysage syndical français deux pôles inconciliables, pour ne pas dire une CGT avec laquelle on ne peut pas faire grand-chose*. Et, il conclut : « Ce serait assez suicidaire pour les uns et les autres, compte tenu des prétentions du Medef de s'installer dans un tel schéma. C'est la raison pour laquelle nous ne nous résignons pas à cette situation de division syndicale. » Mais cette division syndicale lui sert tout de même d'excuse, comme si elle rendait les salariés impuissants !

Dans le même temps, ces attaques graves du patronat, de la droite et du gouvernement, pourtant eux aussi divisés, ne sont pas freinées. Bernard Thibault a qualifié la soumission au gouvernement et au patronat de la direction de la CFDT « *d'attitude suicidaire* ». Comment qualifier alors la ligne du secrétaire de la CGT qui justifie sa passivité et son inaction par la nécessité d'obtenir l'assentiment de la CFDT, par la nécessité d'un accord intersyndical au sommet ?

Et si la base bousculait ces dirigeants paralysés ? Thibault n'y a même pas pensé, semble-t-il.

Paul SOREL

## • Protection de l'enfance

# Injustices et manque de moyens

**Dans son rapport 2004 remis le 19 novembre à Chirac, Claire Brisset, qui est à la tête de l'Institution de défense des enfants depuis sa création en 2000, soulève nombre de problèmes dans le domaine de la protection des enfants et des adolescents, problèmes pointés également par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies.**

L'un comme l'autre dénoncent l'insuffisance des moyens dont dispose la protection de l'enfance, ainsi que leur inégalité selon les départements puisque, depuis la dernière loi de décentralisation de 1982, elle relève de la compétence des Conseils généraux. Le secteur de l'enfance serait le deuxième poste de dépenses des départements. Les moyens sont globalement insuffisants, mais il existe de plus des disparités importantes dans les aides apportées aux 13,5 millions de mineurs qui vivent en France. L'écart d'un département à un autre, dans le budget consacré aux aides financières par enfant, est de 1 à 200. Claire Brisset regrette qu'il n'y ait « plus, aujourd'hui, de politique unifiée de l'enfance au niveau national » et craint une aggravation avec l'entrée en vigueur de la seconde loi de décentralisation d'août 2004.

À propos de la lutte contre les maltraitances que subissent



**La protection de l'enfance concerne-t-elle aussi ceux qui logent dans les taudis et qui sont victimes du saturnisme ? Ou ceux qui sont conduits à la rue ?**

les enfants, elle déclare, dans une interview au journal *Le Parisien* du samedi 20 novembre, que « l'école est en première ligne pour aider les enfants. (...) Mais s'il faut plaider pour une meilleure formation des enseignants sur ces questions, on ne peut pas tout demander à l'école qui manque cruellement de moyens et notamment de médecins et de psychologues scolaires. » Ce manque de moyens touche l'ensemble des travailleurs sociaux : le rapport réclame par conséquent une amélioration de leur recrutement et de leur formation.

Sont dénoncées encore les conditions d'accueil des enfants handicapés, et en particulier de leur accueil dans le système scolaire. Le gouvernement a certes

annoncé son intention d'agir en proposant, entre autres, le recrutement d'assistants d'éducation et d'auxiliaires de vie scolaire, mais, faute de moyens, ceux-ci ne sont pas recrutés et les établissements ne voient rien venir.

Une plainte sur dix adressées, à la défenseure des enfants concerne les mineurs étrangers. Déjà, en 2000, elle avait réclamé la « suppression du recours aux zones d'attente pour les mineurs ». Elle revient à la charge sur ce sujet cette année. Elle juge anormal, entre autres choses, que « les enfants qui ne sont pas nés en France ou qui ne sont pas arrivés par la voie du regroupement familial ne bénéficient pas, de ce fait, des prestations familiales. Cette discrimi-

nation n'est fondée ni en droit, ni en équité ».

L'Institution de défense des enfants n'a certes pas les moyens de régler tous les problèmes soulevés, ni même d'exercer une pression suffisamment efficace sur le gouvernement pour faire aboutir ses propositions. Mais dans cette période où les voix les plus réactionnaires s'expriment sur tous les sujets de société, et où pleuvent des rapports qui proposent des retours en arrière sur tous les plans, droit du travail, droits des chômeurs et autres, celui-ci a le mérite de mettre en lumière des injustices sociales et des carences de l'État.

Aline RETESSE

## • Saint-Fons (Rhône)

# Contre l'expulsion d'un travailleur algérien

Djamel Chichoune, sans-papiers, a été arrêté le 7 novembre à Saint-Fons, dans le Rhône, lors d'un contrôle. Depuis, il est sous le coup d'une mesure d'expulsion immédiate. Ce jeune Algérien de 31 ans, qui travaille dans une boucherie, vit chez ses parents depuis son arrivée en France en 2002. Fils d'un ouvrier vivant depuis trente ans en France, il a dû quitter l'Algérie, où il tenait une épicerie, suite à des menaces. Il est connu par ses amis pour ne pas avoir eu de problèmes avec la police. Toute la famille aspire à vivre ensemble à Saint-Fons, mais la préfecture et le tribunal administratif ont refusé à Djamel le droit d'asile territorial. Cette loi est inique, mais tous les gouvernements, de droite, aujourd'hui, comme hier de gauche, l'appliquent.

Le 10 novembre, un premier rassemblement organisé par la famille et des associations locales s'est tenu devant la mairie de Saint-Fons pour s'opposer à son expulsion et demander sa régularisation. Le maire s'est engagé à envoyer un courrier au préfet. Le 17 novembre, une deuxième manifestation d'environ 90 personnes, avec défilé dans les rues de la ville, incitant des jeunes à rejoindre le cortège, a poussé le maire à prendre contact avec la préfecture. Etant donné la mobilisation et la présence de caméras de télévision, il a semblé plus motivé pour agir.

Le secrétariat du préfet lui a cependant répondu qu'il n'avait pas lu son courrier. Le jour même, la famille Chichoune a reçu un avis imposant au prévenu de se rendre immédiatement à l'aéroport pour son expulsion.

Pour l'heure, la mobilisation pour Djamel prend de l'ampleur et la famille était heureuse qu'une telle solidarité se manifeste. Une solidarité qui seule pourra faire reculer la préfecture.

Correspondant local



• Côte-d'Ivoire

# Troupes françaises hors d'Afrique !

**Il est difficile de savoir si Gbagbo et Chirac vont finalement se réconcilier malgré les événements dramatiques de ces dernières semaines en Côte-d'Ivoire. Pour l'instant la tentative de Laurent Gbagbo de lancer une offensive sur le nord du pays a fait long feu. Il a renoncé provisoirement à tenter de reprendre le contrôle du territoire aux mains de ses opposants, les « Forces Nouvelles ».**

Le gouvernement ivoirien dit d'union nationale s'est réuni le 18 novembre comme si de rien n'était et le porte-parole des troupes françaises a annoncé que les troupes venues en renfort à Abidjan allaient être « renvoyées dans le Nord et dans l'Ouest ». Et il est probable que le ton plus conciliant de part et d'autre soit le prélude à une réconciliation entre Gbagbo et le gouvernement français, qui était jusqu'ici son plus solide soutien. Après tout, entre brigands, on peut s'entendre si les intérêts se rejoignent.

Mais pour ce qui est de la population de Côte-d'Ivoire, elle n'oubliera pas de sitôt l'attitude criminelle des troupes françaises qui n'ont pas hésité à tirer sur la foule devant l'hôtel Ivoire, faisant plusieurs dizaines de morts

et des centaines de blessés. Ce haut fait d'armes, digne d'une armée d'occupation coloniale, vient effectivement s'ajouter à tout ce que la domination française a pu perpétrer comme méfaits contre la population, dont les sentiments d'humiliation et de haine n'ont pu que s'accumuler depuis des décennies.

Car la présence des troupes françaises en Côte-d'Ivoire ne date ni d'hier, ni d'un mois, ni même de quelques années. Elles y sont depuis l'époque coloniale et elles sont restées là après l'indépendance du pays, il y a quarante ans ! Et même si quelques troupes sont renvoyées ces jours-ci loin d'Abidjan, le gouvernement français n'a nullement l'intention de réduire sa présence militaire en Côte-d'Ivoire. L'armée y a toujours été l'agent de la domination coloniale, avec tout ce que cela implique de pillages, de travaux forcés, d'exactions pour la population. Et, depuis l'indépendance, l'armée est là pour préserver la mainmise des grands groupes industriels et financiers français sur le pays. L'indépendance du pays se limite au droit d'avoir un drapeau, un hymne national, un siège à l'ONU pour voter, de préférence comme la France le demande. Car c'est bien grâce aux voix de quelques-unes de ses

anciennes possessions coloniales en Afrique que la France a encore voix au chapitre à l'ONU. À cet égard *Le Figaro* cite le mot de l'ancien ambassadeur américain en Angola : « *La France est grande lorsqu'elle monte sur les épaules de l'Afrique* » !

Voilà les intérêts que l'armée française défend en Côte-d'Ivoire, dans le mépris le plus complet pour les intérêts et les besoins de la population. Les couches populaires vivent dans une misère effroyable. Elles n'ont pas profité du miracle ivoirien qui a enrichi une mince couche de profiteurs autochtones mais surtout les grands groupes français, les Bouy-

gues, les Bolloré et autres Total. Elles sont victimes de la démagogie xénophobe et ethniste de Gbagbo et de ses opposants. Chacun s'évertue à dresser les ethnies les unes contre les autres. Ce sont les classes pauvres de toutes ethnies et de toutes origines qui payent le prix de cette démagogie et subissent les violences ethnistes des voyous du régime, sans que les représentants du gouvernement français s'y opposent moindrement : ils laissent faire, les soldats français laissent faire. C'est un mépris ouvert et manifeste pour la vie des pauvres gens. Seuls les Blancs et les riches ont droit à quelques égards.

La présence des troupes françaises ne contribue en rien à sécuriser la population. Elle cautionne au contraire les violences ethnistes et alimente la haine contre la domination française qui perdure.

Ici, en France, la classe ouvrière doit s'opposer à ce que les groupes industriels et financiers, qui exploitent les travailleurs ici même, continuent à piller les peuples de la Côte-d'Ivoire. Les exploiters et les troupes françaises doivent quitter la Côte-d'Ivoire, comme l'ensemble de l'Afrique !

**Dominique CHABLIS**



**Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire appelaient à un rassemblement, le mardi 23 novembre à 18 heures devant le ministère de la Défense à Paris, pour protester contre l'intervention de l'armée française en Côte-d'Ivoire.**

**« Exploiteurs et troupes françaises, hors de Côte-d'Ivoire et d'Afrique » était l'objet du rassemblement. Olivier Besancenot et Arlette Laguiller ont pris la parole, devant environ quatre cents personnes.**

Correspondant LO

• Caisses d'Allocations Familiales (Région parisienne)

## Un accueil à deux vitesses

Les spectateurs des journaux télévisés ont pu voir les rapatriés français de Côte-d'Ivoire débarquer à Roissy. Le préfet de Seine-Saint-Denis a organisé une plate-forme d'accueil à laquelle ont participé des agents de la préfecture, de l'Éducation nationale ainsi que des principaux organismes de protection sociale (Sécu, Cramif, Caisses d'allocations familiales).

Pour ce qui est des allocations familiales, c'est la CAF de Seine-Saint-Denis qui a assuré le premier accueil en donnant des conseils d'orientation et des renseignements sur leurs droits à ceux qui arrivaient à leur descente d'avion et en les aidant à remplir leur dossier sur le champ. Des agents de la CAF de la Seine-Saint-Denis ont été mobilisés (sur la base de volontariat avec une forte pression), y compris de nuit et le 11 novembre. Les autres CAF de la région parisienne devaient être sollicitées sur la base du volontariat. Mais cela n'a pas été nécessaire car il n'y avait plus de vols en provenance d'Abidjan.

C'est la première fois qu'une

telle mobilisation a eu lieu. Alors tant mieux pour les rapatriés qui ont pu en bénéficier, même si, d'après ce que l'on a pu en voir aux informations, ils ne semblaient pas, pour la plupart, démunis de ressources : petits patrons partis faire fortune, grands et petits cadres, restaurateurs, propriétaires de boutiques et de discothèques, dont beaucoup doivent avoir des comptes bancaires bien remplis en France.

Alors on aimerait bien que le gouvernement fasse preuve d'autant de sollicitude quand il s'agit de rapatriés sans ressources, comme cela s'est passé à la fin des années 1990 avec le retour de familles françaises d'origine algérienne fuyant les massacres islamistes. Pour eux, les différentes administrations ne se sont pas déplacées à Roissy. Les seules mesures prises par les CAF étaient de constituer des dossiers RMI. Et pour l'hébergement, ceux qui ne pouvaient pas se loger dans leur famille se voyaient proposer des petits hôtels à plus de 300 euros de loyer par mois, même si l'allocation logement diminuait la facture.

Quant aux réfugiés qui ne sont

pas de nationalité française, en guise de comité d'accueil, ils connaissent plutôt les centres de rétention...

## • Brésil

### Grandes manœuvres en vue de la réélect

Au Brésil, dans les milieux gouvernementaux, les démissions se multiplient autour de Lula. Après le ministre de la Défense, le président de la Commission des morts et disparus politiques, le « théologien de la libération » et conseiller spécial de Lula « Frère Betto » et le président du Banco do Brasil, c'est maintenant Carlos Lessa, président de la Banque nationale de développement économique et social (BNDES), qui s'en va, remplacé par l'ancien ministre du Plan. Et d'autres départs sont en préparation.

Le remaniement en cours pourrait toucher une dizaine de ministres et une foule de hauts fonctionnaires et responsables de l'appareil d'État. Car chaque départ, par un effet de dominos, implique non seulement de nombreuses personnes mais aussi de multiples partis ou courants politiques.

Chacun des partants a son histoire, son clan, ses ambitions. Lessa passe pour un nationaliste de gauche, opposé à la politique libérale menée par le ministre de l'Économie Palocci et par le président de la Banque Centrale Meirelles. Il a le soutien de per-

sonnalités marquées à gauche, comme Oscar Niemeyer, l'architecte de Brasilia, ou le chanteur Chico Buarque. Son limogeage apparaît pour les observateurs comme une « droitisation » de l'équipe au pouvoir. Pour l'orientation politique, c'est déjà le cas depuis le début.

Mais ces luttes de clans et de tendances, ce jeu de chaises musicales répondent aussi à une autre préoccupation de Lula : libérer un certain nombre de ministères pour le principal parti traditionnel de droite, le PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien).



• Irak

# Effacer sa dette... pour l'endetter à nouveau !

**En prologue à la conférence internationale sur l'Irak, les grands argentiers du Club de Paris s'étaient retrouvés pour discuter de l'annulation de la dette du pays. Ce club réunit la plupart des États industrialisés, qui détiennent un gros tiers de la dette irakienne, soit 42 milliards de dollars pour un total d'environ 120-125 milliards. Sur ces 42 milliards la moitié sont des intérêts dus depuis 1990. Les créanciers du Club de Paris ont décidé d'effacer 80 % de la totalité.**

Cette méthode est communément employée pour relancer des pays du Tiers Monde d'autant plus endettés que les banquiers impérialistes leur ont déjà fait payer plusieurs fois en intérêts le montant du capital emprunté. Une différence cependant : la dette irakienne n'a produit aucun intérêt depuis la mise du pays au ban des nations en 1990.

Initialement, la France et l'Allemagne, qui font partie de ce club doré, ne voulaient pas effacer plus de 50 % de la dette, tandis que les États-Unis souhaitaient 90 ou 95 %. Paris et Berlin se sont donc laissé convaincre. Le secrétaire d'État américain au Trésor John Snow a invité les autres créanciers de l'Irak (principalement l'Arabie Saoudite, le Koweït et les Émirats qui détiennent pas loin du deux tiers des créances, mais aussi la Russie, la Bulgarie et la Roumanie) à en faire autant. La Russie vient d'accepter.

Il y a longtemps que les États-Unis ont appris qu'après une guerre, pour faire repartir les affaires à son avantage, il vaut

mieux passer l'éponge sur les dettes du vaincu. C'est d'autant plus souhaitable quand la majorité des créanciers ne sont pas américains. Car sur les 20 milliards prêtés par le Club de Paris, la part américaine ne représentait que 10 % !

Rappelons aussi que l'argent emprunté par le régime de Sad-

dam Hussein, avec la bénédiction des États-Unis et des grands États européens pendant de longues années, n'a pas bénéficié à la population irakienne, mais surtout aux grandes entreprises américaines et européennes qui ont équipé l'Irak en armements, en équipements nucléaires, ou en usines chimiques à destinations

civile et militaire, quand les grandes puissances opposaient l'Irak de Saddam à l'Iran des ayatollahs.

Maintenant que cette page est tournée, les États-Unis proposent à ceux qui ont financé l'essentiel de cette politique d'effacer leurs créances, ce qui assainira les finances du nouveau régime ira-

kien et permettra de lui prêter de nouveau en assurant aux grandes entreprises américaines l'essentiel des bénéfices de la reconstruction. Ce qui est évidemment plus prometteur qu'une dette qui de toute façon ne rapporte plus depuis quatorze ans !

J. F.

• Conférence de Charm-el-Cheikh

## Tous derrière... les États-Unis

Lundi 22 et mardi 23 novembre s'est tenue, à Charm el-Cheikh (Egypte), une conférence internationale réunissant les actuels dirigeants irakiens, ceux des pays voisins, la Ligue arabe, l'ONU, l'Union européenne, la Chine, la Russie et ceux qui tirent les ficelles : les grandes puissances impérialistes du G8, États-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, France, etc. Les participants entendaient se mettre d'accord sur l'avenir de l'Irak. L'actuel gouvernement irakien ayant été désigné par les États-Unis, le grand absent de ces discussions était... le peuple irakien. C'est sur son dos que tout ce beau monde cherche un accord sur l'après-guerre en Irak.

Le général Pace, n° 2 de la hiérarchie de l'armée américaine, a déclaré que l'élection présidentielle afghane, qui a reconduit le président intérimaire Hamid Karzaï à la tête de l'Afghanistan, est un modèle pour les élections irakiennes, ce qui n'est pas de très bon augure puisque, du fait d'affrontements locaux, les élections législatives afghanes ont été reportées au printemps prochain.

La conférence a cependant

confirmé la date du 30 janvier prochain pour les élections législatives irakiennes qui doivent élire 275 députés, des conseils provinciaux et un conseil national du Kurdistan. Mais le simple fait que ce sommet ait repris la résolution n° 1 546 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui fixe comme date de l'achèvement du processus de transfert du pouvoir et de souveraineté à un gouvernement Irakien celle de décembre 2005, sans qu'aucune date de retrait des troupes américaines ait été précisée, montre que l'occupation américaine va encore durer.

La présence des grands États de l'Union européenne, France et Allemagne comprises, celle de Kofi Annan, pour l'ONU, montrent que l'affichage des divergences avec les États-Unis n'est plus de mise. Les dirigeants européens prétendent « ne pas enterrer la situation de violence et d'occupation actuelle », et rêvent de « contribuer à la normalisation ». Mais si les choses rentrent dans l'ordre, c'est celui de l'empire américain. Les États-Unis entendent conserver en Irak la part du lion. Ils ont

donc repoussé les propositions françaises, pourtant modestes : inviter l'opposition irakienne et établir un calendrier de retrait des forces d'occupation.

« Un retrait qui laisserait place à un pouvoir antioccidental et surtout antiaméricain belliqueux n'est pas une option », avait déclaré au quotidien *Le Monde*, une semaine avant, Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller démocrate du président américain Carter, mais qui fut aussi conseiller des Républicains Reagan et Bush père.

Selon lui, il faudra attendre mars 2005 pour avoir « une meilleure idée de la nouvelle élite politique irakienne et de sa capacité à produire un gouvernement autonome ». Mais si celui-ci « ne peut pas faire face à une résistance de plus en plus large (...), l'administration Bush sera prête à intensifier les opérations militaires. (...) Cela peut prolonger le conflit jusqu'à l'été ».

Les États-Unis se satisferaient à la rigueur d'un régime réactionnaire religieux, pour peu qu'il ne leur soit pas hostile. « Une sorte de théocratie chiïte qui afficherait une attitude au minimum ambivalente

à l'égard des États-Unis pourrait devenir une alternative à un engagement militaire solitaire et croissant », précise Brzezinski. Les États-Unis connaissent bien cette situation avec l'Arabie Saoudite, par exemple, et elle garantirait aux compagnies pétrolières américaines les réserves de pétrole irakiennes.

La population irakienne paye déjà le prix fort de l'occupation américaine. Un institut de recherche norvégien indique que, depuis le début de la guerre (mars 2003), le nombre d'enfants souffrant de malnutrition a doublé. Ils seraient 400 000, tandis que 6,5 millions d'Irakiens (le tiers de la population) vivent de l'aide alimentaire de l'ONU. Sans parler des dizaines de milliers de morts civils causés par la guerre et l'occupation.

Cette guerre, qui frappait durement la population, ces jours-ci, dans les rues de Fallouja ou de Mossoul, l'administration de Bush, réélu pour sa politique guerrière, peut maintenant la poursuivre et l'amplifier... avec la bénédiction des États européens et de l'ONU !

Jacques FONTENOY

ion de Lula

Deux membres de ce parti sont entrés dans le gouvernement en février. Mais une partie de ses dirigeants, en feignant vouloir rompre avec Lula, pratiquent un chantage pour obtenir davantage de postes, en particulier des postes dispensateurs des fonds publics.

Au vu des résultats des dernières élections municipales, Lula cherche le soutien du PMDB, qui lui serait nécessaire pour remporter l'élection présidentielle de 2006.

Dans son discours d'investiture, le 1<sup>er</sup> janvier 2003, Lula prétendait que la « mission de sa

vie » était que chaque Brésilien fasse trois repas par jour. Depuis deux ans qu'il gouverne, les affamés, qui sont des dizaines de millions, sont restés le ventre vide, les chômeurs n'ont pas trouvé d'emploi et les pauvres se sont encore appauvris, pour accroître les profits des riches et payer la dette publique. Mais Lula s'est découvert une nouvelle ambition : se faire réélire à tout prix en 2006, ce qui explique les maquignonnages auxquels on assiste.

Vincent GELAS

## Au sommaire de Lutte de Classe n° 84 (novembre 2004)



**Côte-d'Ivoire**

Dans l'engrenage de la politique de l'impérialisme français.

Quand une partie de l'extrême gauche fait la cour aux islamistes.

**Israël-Palestine**

Evacuer Gaza pour continuer l'oppression.

**Haïti**

Les quartiers pauvres entre le banditisme des partisans d'Aristide et les exactions policières.

**Guadeloupe**

Grèves et manifestations pour s'opposer à l'intimidation judiciaire au

service du patronat.

**États-Unis**

La participation des Démocrates au bilan de Bush

**Guerre du Darfour**

Hypocrisie et responsabilités de l'impérialisme

**Tribune de la minorité :**

Un syndicalisme de prévention des conflits ?

Prix : 1,50 euro  
Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

• Corée du sud

## Offensive patronale et grève générale

La centrale syndicale sud-coréenne KCTU appelait à une grève générale à partir du 25 novembre. En effet, une nouvelle fois, le gouvernement coréen veut faire passer une loi facilitant l'utilisation du travail « irrégulier », catégorie qui regroupe les précaires, intérimaires, travailleurs à temps partiel, travailleurs des entreprises sous-traitantes, travailleurs loués, etc.

Avec cette nouvelle loi, les contrats précaires pourraient durer trois ans, contre deux aujourd'hui, et être, de fait, reconductibles sans embauche ; les patrons pourraient avoir recours à des sociétés de main-d'œuvre dans presque toutes les branches (ce qui équivaut à un intérim généralisé : le patron n'embauche pas les travailleurs, il traite avec un intermédiaire qui lui loue les services

des ouvriers) ; de plus, l'utilisation de sociétés de main-d'œuvre ne serait plus limitée dans le temps ; la notion « d'entreprise unipersonnelle » serait généralisée (on n'embauche pas un ajusteur, on fait un contrat, pour un travail donné, avec une société d'ajustage comportant un seul employé).

La KCTU, syndicat né des grandes grèves des vingt dernières années, menées contre un patronat féroce et un État répressif, affirme que le but du gouvernement est de faire des 14 millions de travailleurs coréens des travailleurs « irréguliers ». Cela équivaudrait, en France, à la fin des CDI. On voit que sous toutes les latitudes les patrons procèdent selon une même inspiration.

En fait, une très grande partie des travailleurs coréens sont déjà « irréguliers ». Il y a bien sûr tous ceux qui travail-

lent dans les petites entreprises, sous-traitantes ou non des grands trusts. Mais même sur les sites des grandes entreprises beaucoup de travailleurs sont « irréguliers ». La KCTU donne le chiffre de 50 % d'« irréguliers » dans la métallurgie en 2004 (contre 40 % en 2002) et cite une usine dans laquelle les 800 ouvriers sont intérimaires (seuls les 150 cadres et agents de maîtrise sont embauchés).

C'est précisément parmi les ouvriers embauchés des grandes usines de la métallurgie, bien plus que parmi les « irréguliers », que la KCTU a sa base militante. C'est avant tout ses propres syndiqués que la KCTU mobilise depuis plusieurs semaines et qu'elle appelle à la grève. Ce syndicat avait déjà appelé à une grève générale, en 1998, à propos d'une loi sur les licenciements et la flexibilité du travail. Et



Manifestation le 21 novembre 2004 à Séoul.

l'avait ensuite ajournée. La loi était alors passée et le syndicat avait gagné une reconnaissance.

Quoi qu'il en soit, les travailleurs coréens, embauchés ou pas, ont tout intérêt à ne pas laisser passer cette loi et pourraient recevoir le renfort des employés d'État, qui se battent pour la reconnaissance de leur syndicat

et pour obtenir le droit de grève (144 ont été arrêtés dans une manifestation dimanche 21 novembre). Dans la liste des revendications de la KCTU il y a, entre autres, le vieux mot d'ordre « À travail égal, salaire égal ». Souhaitons que les travailleurs coréens, irréguliers et réguliers, s'en emparent.

Paul GALOIS

• Maroc

## Procès contre des ouvriers et des syndicalistes

Treize ouvriers des mines d'Imini à Ouarzazate, au Maroc, ont comparu le 11 novembre devant la cour d'appel de la ville et encourrent des peines allant de 15 à 20 ans de prison.

Employés dans les mines de manganèse d'Imini, dirigées par la SACEM (Société anonyme chérifienne d'études minières), ces travailleurs ont été arrêtés suite à leur participation à un mouvement de grève contre la diminution de salaire de 50 % qui leur a été imposée en octobre

2002, la direction de la SACEM prétextant des difficultés économiques. Leur couverture médicale et sociale aurait également subi des atteintes.

Après plus de dix-huit mois de manifestations, en particulier devant le siège local de la société à Ougoug, la direction a mis en œuvre les grands moyens pour intimider les travailleurs, cependant que des militants syndicaux et d'autres employés de la mine avaient décidé de porter le conflit devant le Comité provincial de règlement de conflit, une ins-

tance paritaire censée avoir un rôle de médiateur. La direction, appuyée par les autorités locales, aurait organisé un groupe de 120 briseurs de grève, en recrutant pour l'occasion des chômeurs et des journaliers sous prétexte de les emmener en autocar sur un tournage de film. En fait de tournage, c'est à un affrontement avec les mineurs que la direction a entraîné les ouvriers mensongèrement recrutés.

Des blessés ont été recensés à la suite de l'affrontement, et un ouvrier « jaune » recruté par

la direction dans le cadre de cette manœuvre sordide semble être décédé à l'hôpital, dans des circonstances extrêmement floues. Déjà choqués, les mineurs grévistes ont vu plusieurs de leurs arrêtés puis mis en cause, notamment pour ce décès.

Sans connaître encore les conclusions du tribunal, on ne peut que s'indigner devant la répression que subissent ces militants ouvriers.

Viviane LAFONT

Le Collectif de défense et de soutien des ouvriers des mines d'Imini demande d'adresser des fax de soutien et de protestation aux autorités suivantes :

- Gouverneur de la Province de Ouarzazate : 00212 44 88 25 68
- Premier ministre : 00212 37 76 86 56 et [courrier@pm.gov.ma](mailto:courrier@pm.gov.ma)
- Ministre de la Justice : 00212 37 72 37 10

• Guadeloupe

## La grève des dockers continue

Les dockers du port de Jarry, en Guadeloupe, sont en grève depuis le 22 octobre. La grève avait alors été déclenchée pour soutenir les ouvriers agricoles de la banane en grève et les dockers avaient refusé d'embarquer les conteneurs de bananes. Puis le mouvement s'est généralisé sur le port pour soutenir le militant syndicaliste de l'UGTG, Michel Madassamy, en grève de la faim suite à son emprisonnement. Mais la grève a continué, bien que les grévistes de la banane aient repris le travail et que Madassamy ait été libéré,

car entre-temps les dockers avaient présenté leurs propres revendications. Ils réclament que des points non résolus depuis 1998 soient maintenant traités au plus vite, en particulier l'application de la convention collective qui n'a jamais été mise en œuvre.

Les grévistes, autour de l'intersyndicale CGTG - UGTG - MASU, sont déterminés. Aucun conteneur n'est déchargé depuis trois semaines. Les rayons des grandes surfaces commencent à se vider. Cette situation enrage le lobby patronal, qui déclenche

une campagne de calomnies contre les dockers, tentant ainsi de monter la population contre eux. Par exemple : selon lui, les dockers gagneraient entre 3 000 et 4 500 euros par mois sans avoir grand-chose à faire. Les grévistes ont répondu en montrant leurs fiches de paie allant de 1 200 à 1 600 euros. Les dockers en grève ont aussi refusé de siéger en présence des représentants du Medef qui passent leur temps à afficher leur mépris sur les ondes et dans les négociations. Ce à quoi les représentants patronaux ont répondu en exigeant la

reprise du travail avant toute reprise des négociations.

La situation est donc restée bloquée pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que les patrons acceptent de revenir négocier. Ces gens-là n'en finissent pas de crier au scandale, à l'asphyxie de « l'économie guadeloupéenne », alors que ce sont eux qui tergiversent et font traîner les négociations. De plus, depuis le tremblement de terre qui a secoué la Guadeloupe le dimanche 21 novembre, on assiste de la part du patronat à un odieux chantage. Appuyés

par un certain nombre d'élus et par le préfet, les patrons tentent d'utiliser l'événement et l'angoisse consécutive de la population pour « exiger la reprise du travail en fonction de la situation exceptionnelle engendrée par le séisme », alors même que, malgré un mort, plusieurs blessés et plusieurs maisons détruites, on est loin du « cataclysme ». Les dockers ont répondu en dénonçant l'hypocrisie et le chantage du patronat et en déclarant poursuivre le mouvement jusqu'à satisfaction. La grève continue.



## • SNCF

# 25 novembre : se faire entendre

**Gallois, le président de la SNCF, se félicite de l'accord sur « la prévention des conflits », signé par toutes les organisations syndicales, à l'exception de Sud-Rail et de FO, accord qui selon lui « commencerait à fonctionner ». Mais le jeudi 25 novembre, toutes les organisations syndicales de la SNCF (CGT, CFDT, Sud-Rail, FO, FGAAC) appelaient à une journée de manifestation à Paris.**

À l'origine cette journée, décidée il y a maintenant plusieurs mois déjà par les fédérations syndicales, ne devait pas s'accompagner d'appels à la grève. Cela reste vrai aujourd'hui pour les agents de conduite, les mauvaises raisons invoquées étant qu'il ne faut pas empêcher les manifestants d'arriver à Paris (comme si les 15 000 agents de conduite étaient nécessaires pour amener les manifestants dans la capitale !) Le prétexte est aussi qu'il ne faut pas se mettre à dos les usagers. Pourtant, une majorité de ces derniers, en tant que travailleurs, comprennent les raisons des cheminots de faire grève quand ils voient que ce ne sont pas des mouvements cor-

poratistes sans lendemain, mais qu'ils les concernent aussi en tant qu'usagers. Dans la période actuelle, les raisons du mécontentement les concernent d'ailleurs d'autant plus que la politique de la SNCF s'attaque non seulement aux cheminots mais également aux conditions de transport des usagers. En tout cas, c'est ce que certains syndicats de roulants (agents de conduite et contrôleurs), qui, là où ils sont, ont appelé à faire grève et à manifester, entendent aussi exprimer.

Pour le reste des cheminots, tous ceux qu'on appelle « sédentaires » et qui travaillent dans les ateliers, les chantiers, les bureaux, les gares, etc., s'il n'y a pas d'appel national à faire grève, les syndicats CGT et Sud ont fini dans bien des endroits par déposer des préavis de grève et par appeler les travailleurs à se rendre nombreux à la manifestation. Et heureusement, car les raisons de faire grève et de se faire entendre dans la rue ne manquent pas !

Comme pour l'ensemble des travailleurs, le climat social actuel pèse sur les cheminots mais la politique de la SNCF alimente leur mécontentement. La direction s'attaque à tous les services, multiplie les pressions,

réorganise en déplaçant des travailleurs selon son bon plaisir, ferme des ateliers, réduit le personnel (8 000 postes en moins entre 2002 et 2004), ne remplace pas tous ceux qui partent en retraite, laisse se dégrader les conditions de travail, sanctionne pour des brouilles et répand l'inquiétude partout en laissant planer la perspective de privatisations. À cela il faut ajouter la maigre augmentation de 1,8 % des salaires, après une année sans rien et avant une autre année annoncée elle aussi sans augmentation. Il y a de l'inquiétude mais aussi de la colère, engendrées par les menaces à peine voilées de la part du gouvernement de donner une suite à l'engagement signé par les principales directions syndicales de rompre avec la « culture de conflictualité » des cheminots en s'enlisant dans une longue procédure avant de décider les grèves. Comme si ce n'était pas le gouvernement et les patrons, y compris à la SNCF, qui étaient responsables de cette « conflictualité » !

Tout cela faisait de multiples et fortes raisons de manifester ce 25 novembre.

Lucienne PLAIN

## • SNCF (Tours - Saint-Pierre-des-Corps)

# Coupe claire dans les effectifs « Appros ! »

**À la SNCF, les employés des approvisionnements gèrent, stockent et distribuent à destination de tous les dépôts et ateliers du pays les pièces nécessaires à la maintenance matériel roulant.**

La direction du Matériel s'est engagée dans un projet de « Performance Logistique Industrielle » qui bouleverse l'organisation en place.

Dès 2006, les 17 magasins d'« appros » seront remplacés par une plate-forme logistique industrielle sous-traitée à une entreprise privée. La gestion de ces pièces sera elle aussi centralisée dans un Centre Logistique Industriel de 110 agents SNCF.

Les principaux magasins sont en province : Saint-Pierre-des-Corps, Nevers, Bischheim, Oullins,

Hellemmes, Périgueux.

À Saint-Pierre-des-Corps, en juillet, le directeur écrivait : « Ce ne sont pas les équipes qui sont mises en cause aujourd'hui, mais l'organisation générale. » En novembre, il a confirmé que la nouvelle « organisation générale » des « appros » en 2007 se passera de 70 % des équipes actuelles, soit 79 suppressions d'emplois sur les 106 existants.

Au plan national comme à Saint-Pierre, la coupe dans les effectifs est une coupe claire : 465 emplois seront supprimés sur les 801 existants !

À Saint-Pierre-des-Corps, le directeur affirme qu'il pourra reclasser 53 agents des « appros » dans l'établissement d'ici 2007. Il a dit aux agents des « appros » rassemblés qu'ils étaient tous « bricoleurs à la maison » et que, par consé-

quent, il pourra les reconverter à la production ! C'est contradictoire avec le fait qu'il demande aux chefs d'atelier de faire des gains de productivité, c'est-à-dire de supprimer des emplois. Il promet d'une main les emplois qu'il supprime de l'autre.

À Saint-Pierre, après cette annonce officielle, et le premier moment de stupeur passée, la colère prend le dessus. Même si les magasiniers et gestionnaires de stocks ont pu constater le peu d'empressement du principal syndicat, la CGT, à organiser une action nationale (nécessaire car les agents concernés sont dispersés dans tout le pays), ils participent activement aux actions locales et gardent l'espoir d'arrêter ce nouveau mauvais coup.

Correspondant LO

## • RATP (Paris)

# Débrayage des bus 21 et 67

Les conducteurs de bus des lignes 21 et 67, qui ont toutes deux leur terminus dans le sud de Paris, Porte de Gentilly, ont suivi l'appel à un débrayage lundi 15 novembre au matin et mardi 16 novembre après-midi. Il s'agissait d'agir contre la dégradation des conditions de travail et du service aux usagers.

En effet, depuis la modification de l'emplacement de départ des bus, liée à l'extension des travaux du tramway à la Porte de Gentilly, qui doivent durer jusqu'à fin décembre, les conducteurs demandaient une adaptation des horaires de parcours intégrant le retard dû à l'éloignement du terminus et au contournement de la zone de travaux, ainsi qu'un local provisoire près des bus.

Il y a eu une pétition, des questions des délégués du personnel, mais la direction refusait d'adapter les temps de parcours car il en coûterait quatre conducteurs en plus sur la ligne 21, selon elle, et au moins deux en plus pour la ligne 67.

D'ordinaire, quand un itinéraire de bus était perturbé par des travaux occasionnant du retard, la RATP mettait en place un « tableau de marche-travaux » avec des conducteurs en plus pour compenser le retard et maintenir la fréquence de passage. Mais aujourd'hui elle refuse de plus en plus souvent de le faire. Premièrement parce que, chaque jour, des bus ne sortent pas du dépôt faute de personnel, l'effectif étant calculé trop juste. Deuxièmement parce que cela a un certain coût, qui amoindrit les résultats de la productivité de chaque dépôt de bus par rapport aux objectifs que se donne la direction. C'est avec des mesures de ce genre que la RATP peut annoncer 32,4 millions d'euros de bénéfices au premier semestre 2004 !

Quant au local provisoire, la RATP dit se heurter à un « non » inflexible de la Mairie de Paris qui refuserait cette implantation provisoire sur le trottoir. Les conducteurs ont fait remarquer au directeur qu'il aurait été plus logique d'installer un autre local avant le début des travaux, plutôt que nous laisser dans l'actuel qui est entouré de barrières, d'engins et tranchées de travaux !

Le mouvement a été suivi par environ 75 % des conduc-



teurs, qui ont demandé au directeur de descendre de son bureau pour venir répondre à leurs questions et demandes. Il s'est vu expliquer les dégradations du service aux voyageurs, qui cherchent le bus devant partir, qui attendent parfois 15 minutes ou plus, surtout sur le 67.

Et il y a le temps que nous prenons pour nous rendre au terminus, où sont les toilettes, boissons, et prendre une pause entre les tours, qui n'est pas pris en compte dans les horaires.

Le directeur a répondu qu'il ne pouvait mettre d'agents en plus, à cause du nombre trop élevé, selon lui, de conducteurs en arrêt-maladie et en inaptitude à la conduite.

Au final, nous n'avons pas obtenu de « tableau de marche travaux » ni de local provisoire, mais la direction assure pour l'instant la présence d'un « pistard » le matin et l'après-midi, qui sera chargé d'avancer les bus en station aux terminus. De plus, un conducteur puis deux en décembre viendront aider à mieux couvrir le service sur ligne et réduire les problèmes de bus manquants, qui sont à la base de toutes les difficultés.

Tous les participants de ce petit mouvement ont décidé d'être vigilants sur le respect d'un temps de pause correct au terminus. Et puis notre mouvement a montré que le petit jeu de la direction, consistant à prendre prétexte des travaux du tramway pour justifier son inaction et faire accepter la dégradation des conditions de travail et du service aux voyageurs, ça ne prend pas.

Correspondant LO



## • Sanofi Aventis - Romainville (Seine-Saint-Denis)

### Grève dans deux ateliers

Le 2 novembre dernier, sur le site de Romainville du groupe pharmaceutique Aventis, les travailleurs des ateliers d'extraction B.12 et corticostéroïdes ont commencé une grève paralysant ces ateliers. Quelques ouvriers de la Fermentation les ont rejoints, soit en tout une cinquantaine d'ouvriers, sur un effectif total de 230 personnes. Trois semaines après, mardi 23 novembre, la grève continuait.

Depuis des années, la direction fait piétiner les salaires, maintient des effectifs insuffisants au mépris des conditions de travail. Tous les ateliers tournent en 3x8 ou en 5x8 continu, au détriment des formations qui n'ont pas lieu par manque de personnel et, parfois, au mépris de la sécurité. C'est ce qui a provoqué la mort d'un jeune ouvrier de 30 ans, il y a un an et demi. Le directeur, poursuivi par la justice pour cette mort, doit passer en jugement au mois de juin prochain. Ce contexte, accentué par l'attitude méprisante de la direction et des chefs, a contribué à la grève.

Fin octobre, l'ensemble du personnel des ateliers de fabrication du Centre de production (CPR) du site a élaboré ses revendications : augmentation des salaires de 200 euros par mois, revalorisation des primes de transport et de nettoyage,

augmentation de la prime versée aux pompiers volontaires.

Dès que la grève a démarré, la direction s'est mise à traiter les grévistes d'« irresponsables », de « maîtres chanteurs », les accusant de vouloir saboter l'avenir du site. Elle était d'autant plus excitée qu'elle attendait un contrôle de la Food & Drugs Administration (l'organisme qui autorise la vente de médicaments aux États-Unis).

Chaque jour, les grévistes ont revoté la grève en assemblée générale et se sont adressés à l'ensemble des salariés par un tract distribué au restaurant d'entreprise.

À la réunion du comité d'entreprise, la direction a continué de refuser d'augmenter les salaires. Les grévistes ne chiffrent plus le montant de l'augmentation à 200 euros, mais ils maintiennent leur revendication d'une augmentation générale de tous les salaires et de l'ajustement des primes sur celles du centre de production de Vitry (l'autre site d'Ile-de-France, depuis la fusion avec Rhône-Poulenc).

Jeudi 18 novembre, les grévistes ont appelé à une assemblée générale de tout le personnel pour l'après-midi. La direction, de son côté, a réuni le

personnel le matin et s'en est pris une fois de plus aux grévistes. Ceux-ci ont réagi en venant distribuer un tract à cette réunion. L'intransigeance de la direction a finalement poussé les non-grévistes à venir discuter avec les grévistes. Ensemble, ils ont décidé d'aller voir la direction et ont débrayé, le lendemain, à plus de cent.

En réponse, la direction a proposé une gratification de trois cents euros pour tous, grévistes ou non-grévistes, à la condition d'une reprise du travail le lundi. Même chose pour le paiement des heures de grève. Les grévistes ont rejeté ces deux propositions. En même temps, une vingtaine de pompiers volontaires (des ouvriers formés au métier de pompier) sont venus rendre leur paquetage. Faute de réajustement de leur prime, ils ont mis ainsi la direction en situation de non-respect des normes de sécurité, si elle n'embauche pas de pompiers professionnels.

Continuant ses pressions, la direction a envoyé au domicile des grévistes un courrier leur annonçant que les jours de grève leur seraient décomptés dès ce mois-ci. Mais le moral des grévistes est bon. Et ils sont d'autant plus décidés à obtenir le paiement des jours de grève.

Correspondant LO

## • Informatique Renault

### Mobilisation contre l'externalisation



Vendredi 19 novembre, environ 170 salariés de la direction Informatique de Renault ont participé à un débrayage contre l'externalisation de leur secteur. Ils se sont rassemblés à 9 h 30 devant le bâtiment où se tenait une réunion entre direction et syndicats, à Boulogne-Billancourt.

Cette réunion, intitulée « commission de suivi », est la quatrième du genre. Cette instance a été mise en route à la suite du Comité central d'entreprise du 23 juin, CCE au cours duquel la direction de Renault avait obtenu de fait l'aval des représentants centraux CGC et FO pour démarrer son processus d'externalisation de l'informatique.

Entre le mois de mars et les congés, plusieurs centaines de salariés avaient participé à des rassemblements pour exprimer leur refus du « plan Corniou » (le nom du directeur de l'informatique).

Mais depuis la rentrée, c'était la démobilité, tant du côté des salariés que des syndicats. Et pourtant, tout le monde sait que la direction ne chôme pas et que malgré le silence absolu derrière lequel l'encadrement se retranche depuis le retour des congés, elle agit pour mettre son plan en œuvre. D'ailleurs, à la suite de chacune de ces « commissions de suivi », la direction, au compte-gouttes, livre des informations. Les dernières en date indiquent que les collègues du secteur de la bureautique seront à très court terme confrontés à un projet de transfert chez Hewlett Packard, transfert que dans leur grande majorité ils refusent.

Début septembre, FO, syndicat influent dans l'informatique de Renault Siège, a assigné la direction au tribu-

nal de Nanterre, désavouant ainsi le comportement de ses représentants centraux. FO Siège dénonce avec raison un plan social déguisé et demande dans sa requête qu'il soit officialisé. Mais c'est une demande qui pourrait se retourner contre les salariés. Au contraire, il faut imposer à la direction qu'il n'y ait ni plan social ni externalisation.

Cela dit, cette assignation a eu le mérite de relancer la mobilisation, car il y avait nécessité de montrer que nous sommes toujours hostiles à ce qui, à terme, nous menace tous : l'externalisation. C'est ce que nous avons fait le 19 novembre. Bien sûr, 170 est un chiffre inférieur à celui des précédents débrayages. Mais vu le contexte, ce n'est pas si mal. Et certains salariés attendaient un mot d'ordre des syndicats, en particulier de la CGT et de FO.

Bien des salariés récriminent contre les divergences syndicales. Mais les 170 salariés présents ont montré que, de leur côté en tout cas, les choses sont claires : le plan Corniou qui à terme menace leurs rémunérations et leur emploi, ils n'en veulent toujours pas.

À l'issue du rassemblement ; une quinzaine d'entre nous a distribué un tract d'information à l'entrée de la cantine, et la matinée s'est conclue dans la bonne humeur. La prochaine échéance est le 3 décembre, date de l'assignation de la direction au tribunal de Nanterre. Pour l'instant, FO et la CGT appellent ce jour-là à la mobilisation. On peut prévoir que nous serons nombreux à nous rendre à Nanterre : la direction de l'informatique de Renault n'en a pas fini avec nous !

Correspondant LO

## • Crédit Lyonnais

### OPUS : fausses notes

Depuis que la direction du Crédit Lyonnais a mis en place des centres administratifs, baptisés UAC, entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, elle n'a pas cessé d'en diminuer le nombre et d'y pratiquer suppressions d'emplois et réorganisations, la dernière en date portant le joli nom d'Opus. Mais la réalité est moins belle.

Nous étions plus de 7 000 au départ. Nous sommes aujourd'hui environ 5 500. Et les réductions d'emplois vont s'accroître.

Le précédent plan de réorganisation de la direction était dénommé Octave. Une fois de plus, elle décidait de modifier l'organisation du travail : les opérations des clients particuliers étaient traitées dans certains centres, celles des clients entreprises dans d'autres.

Pendant trois ans, nous avons assisté à une véritable valse du travail. Des opérations ont été transférées d'un centre à l'autre. Dans chaque centre, ou presque, des dizaines d'entre nous ont vu leur travail partir

ailleurs, et en ont récupéré un autre, qu'ils découvraient la plupart du temps. Les effectifs étaient réduits et la formation aux nouvelles tâches expéditive.

Dans cet imbroglio, le personnel des agences et les clients avec lesquels nous sommes en relation avaient parfois bien du mal à s'y retrouver. Nous-mêmes devons, aujourd'hui encore, chercher dans quel centre sont traitées certaines opérations.

La mise en place d'Octave s'est terminée au début de 2004 ; et voilà maintenant Opus qui fait partie du « projet d'entreprise Crédit Lyonnais ». La direction a annoncé d'entrée que la mission première est la suppression de 1600 emplois dans les centres administratifs d'ici à 2007.

C'est donc reparti pour de nouveaux transferts de travaux d'un centre à l'autre, voire dans le même centre, d'un service à un autre. Et tant pis pour les collègues qui viennent à peine de finir d'apprendre un nouveau travail !

Dans le même temps, la

direction annonce toujours de nouvelles procédures, présentées comme des « modernisations », censées réduire la charge de travail. Mais chaque fois, il n'y a qu'une diminution certaine, c'est celle des effectifs. Il n'y a pas de licenciements, ce sont des « départs naturels » en préretraite ou en retraite, explique la direction. Mais pour ceux qui restent les conditions de travail ne cessent de se dégrader.

La direction ne poursuit qu'un seul but : faire faire le plus de travail possible avec le moins de salariés possible. Là, elle veut supprimer 30 % des emplois en trois ans. « Octave » d'abord, « Opus » ensuite, la direction a baptisé sa politique avec des appellations musicales. Mais ses projets sont loin de provoquer l'harmonie, les exécutants en ont ras-le-bol, des couacs pourraient bien se faire entendre.

Correspondant LO



### • Hôtel-Dieu (Hospices Civils de Lyon)

## Les personnels de réanimation et de chirurgie obtiennent gain de cause

La mobilisation des 58 agents concernés par la fermeture du service de réanimation et la restructuration du service de chirurgie de l'Hôtel-Dieu de Lyon (voir LO n° 1886 et 1893) a finalement été payante. La grande majorité d'entre eux ont obtenu une mutation correspondant à leurs différents vœux. Quant aux autres, les solutions qui leur ont été proposées leur sont apparues satisfaisantes.

La direction du Pôle Nord (hôpitaux de la Croix-Rousse et de l'Hôtel-Dieu) a fait profil bas et visiblement a cherché à répondre au mieux aux vœux des agents. Pourtant, pendant des semaines, elle a tergiversé, ne répondant pas à leurs demandes, distillant au

compte-gouttes la liste des postes vacants, laissant dans le flou les choix qu'elle faisait. Cela a entraîné la méfiance, la colère et la mobilisation des personnels avec le comité de vigilance qu'ils ont mis en place à la mi-septembre.

Pour tous, cette mobilisa-

tion est à l'origine du changement d'attitude de la direction (surtout après la manifestation devant le siège de la direction centrale et l'organisation d'une conférence de presse) et des résultats obtenus. De plus, une grande solidarité s'est manifestée, ceux qui avaient déjà une réponse positive restant très solidaires des autres.

Le journal d'information (que le comité de vigilance a édité régulièrement) présentant le résultat positif du mouvement va être diffusé le plus

largement possible dans l'hôpital afin que les agents qui, dans l'avenir, risquent de se trouver confrontés à la même situation puissent réagir et s'organiser de la même façon.

L'ambiance est au beau fixe dans ces deux services et, pour fêter ce qu'ils estiment être une victoire, une réunion festive commune « réa-chir » (réanimation-chirurgie) est envisagée courant décembre.

Correspondant LO

### • Centre hospitalier de Montluçon (Allier)

## Le service public se dégrade, pour le bénéfice du privé

Samedi 20 novembre, un millier de personnes ont manifesté dans les rues de Montluçon, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, pour la défense de l'hôpital public.

Le Centre hospitalier de Montluçon dispose, à côté des anciens bâtiments toujours en service, de locaux flambant neufs achevés depuis plusieurs mois. Les plaquettes qui le présentent vantent les deux étages du « pôle mère-enfant » avec ses salles d'accouchement et ses couveuses perfectionnées pour les prématurés, la salle de classe pour les enfants hospitalisés, les blocs opératoires dernier cri, etc. La réalité est bien différente. Depuis six mois que les travaux sont terminés, les locaux n'abri-

tent que le standard et le service de sécurité ! Quant aux services médicaux, ils ne sont toujours pas en fonction... faute du personnel nécessaire.

À l'origine, ces nouveaux locaux étaient prévus comme une extension permettant d'accroître les capacités d'accueil de l'hôpital. En 2002, les officiels avaient reconnu la nécessité de créer 127 postes pour faire tourner ce bâtiment (il est vrai que c'était dans la foulée des grèves et manifestations du personnel hospitalier). Aujourd'hui, ces créations sont remises en cause. De plus, un audit du ministère de la Santé conclut que, outre des locaux « surdimensionnés », il y aurait 114 postes de trop sur l'hôpital de Montluçon !

On constate au contraire

que, au fil des années, des services ont été abandonnés par l'hôpital public. En cas de problème dentaire sérieux, il faut consulter un praticien privé, et en cas de complication se rendre à Clermont-Ferrand, distant de 100 km, car le service de stomatologie a été fermé. Si on a besoin d'un IRM, l'attente est de deux mois au minimum, car il n'y a que deux appareils dans toute la région Auvergne, un à Clermont-Ferrand, l'autre à Montluçon. Le service de psychiatrie, quant à lui, n'a que deux postes et demi de médecins, sur les huit nécessaires pour tourner. En cancérologie, au lieu des trois infirmières prévues, il n'y en a que deux, et si l'une d'elles est malade, on rappelle une collègue en repos : belle illustration du Plan Chirac

de lutte contre le cancer, « priorité nationale ». Parallèlement, la clinique privée a bénéficié de la fermeture de certains services abandonnés par l'hôpital, l'ophtalmologie par exemple.

Suite à cet audit, une commission a été mise en place pour organiser l'installation dans les nouveaux locaux, qui doivent ouvrir entre le 6 et le 10 décembre 2004, commission à laquelle participe... le directeur de la clinique privée. D'ores et déjà on en voit les effets : des services lui sont réservés, comme la chirurgie, plus lucrative que la médecine.

Ainsi, les services offerts à la population par l'hôpital diminuent pendant que l'on offre à la médecine privée des locaux financés par les impôts.

Correspondant local

### • Centre hospitalier de Calais

## Mobilisation contre le sous-effectif

Le 4 novembre, à l'hôpital de Calais, le personnel a exprimé son ras-le-bol au cours d'une assemblée générale, appelée par la CGT, qui a réuni jusqu'à 180 agents sur 1 300.

Les conditions de travail ne cessent de se dégrader, surtout depuis que la direction a décidé de geler 100 mensualités de remplacements pour pouvoir récupérer 300 000 euros sur le budget. Ces mensualités correspondent aux remplacements des personnels en RTT, en congés annuels ou en arrêt-maladie.

Les conséquences ont été immédiates : le sous-effectif, et donc les risques pour les malades, un rythme de travail plus soutenu, et donc de la fatigue pour le personnel, en particulier parce qu'il est devenu de plus en plus difficile de prendre ses congés.

D'ailleurs, il y a eu dans plusieurs services des mobilisations pour obtenir des postes supplémentaires : aux urgences, en psychiatrie, à l'étage administratif. Au service de réanimation, le personnel comprend trente agents pour dix lits. Mobilisé

depuis la mi-octobre, en grève mais réquisitionné, il a obtenu au bout d'un mois l'embauche d'une aide-soignante en plus du remplacement d'une infirmière en congé maternité et des mensualités de remplacements nécessaires à la prise des congés.

À l'assemblée générale, nous étions de tous les services de médecine aussi bien que des services administratifs et techniques. Nous avons voté à l'unanimité une motion revendiquant l'embauche de personnel : 300 000 euros pour 100 mensualités de rem-

placements et des embauches sur tous les postes vacants. Nous revendiquons aussi un engagement sur la construction, actuellement gelée, du nouvel hôpital. Puis c'est aussi nombreux que nous sommes descendus dans le couloir de la direction pour remettre la motion au directeur qui s'est montré moins arrogant que d'habitude.

La mobilisation devra continuer et s'amplifier pour faire face aux économies sur le personnel voulues par la direction.

Correspondant LO

### • Café Ruc (Paris)

## Après un mois de grève, les cuisiniers se sont fait respecter !

Le 14 novembre, les dix cuisiniers du Café Ruc (place du Palais-Royal à Paris), qui étaient en grève depuis un mois pour obtenir le paiement des heures supplémentaires, une revalorisation des salaires et des conditions de travail décentes, ont contraint par leur détermination la direction à conclure un protocole de fin de conflit.

Tout au long du mouvement, la direction a tenté de « casser » la grève : propositions de rencontres individuelles pour tenter de désolidariser les grévistes, appels répétés aux forces de police pour les empêcher de manifester devant le restaurant, sommation d'huissier pour leur enjoindre de cesser de prétendus actes de violence, arrosage avec de l'huile du trottoir et des réverbères afin d'essayer d'empêcher les salariés en grève de maintenir leur présence devant l'établissement et d'apposer les tracts et les affiches informant les clients et les passants des raisons de leur mouvement...

Mais les grévistes ont tenu bon !

La direction a dû reculer et les cuisiniers ont obtenu la prise en compte des heures supplémentaires, le temps de pause qui leur était jusqu'alors refusé, le droit de se nourrir pendant leur temps de travail dans une salle mise à leur disposition ainsi qu'une prime de fin de conflit (variant de 300 à 3 000 euros en fonction de l'ancienneté du salarié).

La direction n'a pas cédé sur les salaires. Mais les cuisiniers du Café Ruc, dont c'était la première grève, étaient contents de s'être fait respecter et ils ont repris le travail bien décidés à remettre ça si le patron ne tenait pas compte des engagements pris dans le protocole de fin de conflit.

Correspondant local

## • Transpac - Rennes

### La mobilisation fait reculer la direction

**Transpac est une filiale de France Télécom comprenant 3 200 salariés répartis dans toute la France, dont 550 à Rennes, ingénieurs, techniciens et assistants de saisie, contractuels ou fonctionnaires. Il y a un mois, les salariés de tous les centres s'étaient mis en grève pour exprimer leur ras-le-bol devant la dégradation de leurs conditions de travail.**

Cette grève de cinq jours reflétait également leur crainte face aux conditions d'intégration de Transpac dans France Télécom. En effet, la direction souhaitait en profiter pour niveler par le bas des accords collectifs plus favorables à Transpac qu'à France Télécom.

Les conditions d'intégration proposées par la direction étaient tellement floues que tous les syndicats ont appelé à la grève à partir du vendredi 12 novembre. Dès le lundi 15

novembre, la mobilisation s'est amplifiée sur les principaux centres de Paris, Toulouse, Lyon, Marseille, avec 60 % à 95 % de grévistes qui ont reconduit la grève au lendemain. À Rennes, devant l'entêtement de la direction, les grévistes ont alors décidé de bloquer les accès de l'entreprise dès le mercredi matin, et de terminer l'après-midi par un rassemblement devant la direction régionale du groupe.

Dès 6 heures le mercredi, avec thermos de café et vêtements chauds, trente personnes se sont retrouvées à chacune des deux entrées, bloquant les non-grévistes et les invitant à les rejoindre tout en expliquant aux collègues de Equant (autre filiale présente dans l'établissement) les raisons du mouvement. Plus de 200 personnes se sont rapidement jointes aux piquets de grève. Dans le même temps, une centaine de grévistes des

centres de Paris avaient envahi les bureaux de la direction dans la tour Montparnasse et des actions similaires avaient lieu dans plusieurs centres.

Tous ont massivement reconduit la grève au lendemain, et c'est finalement jeudi après-midi, le 18 novembre, que la direction de France Télécom a annoncé qu'elle retirait son projet de fusion.

Aujourd'hui les salariés de Transpac se félicitent de s'être opposés sans concession aux reculs que voulaient leur imposer leur direction et celle de France Télécom. L'inquiétude sur l'avenir n'a pas disparu, mais ils sortent du mouvement mieux armés pour s'opposer aux prochaines attaques de leurs patrons. Comme disait une salariée vendredi : « *On s'en souviendra, et la direction aussi !* »

Correspondant LO

## • Clermont-Ferrand

### Entrepôt Atac en grève pour les salaires

**Chez ATAC-Logistic à Cournon, banlieue de Clermont-Ferrand, entreprise de 327 salariés qui fait partie du groupe Auchan, les travailleurs sont en grève pour les salaires depuis lundi 15 novembre.**

C'est que, dans cette entreprise comme dans beaucoup d'autres, la situation se dégrade à grande vitesse.

– La prime d'ancienneté vient d'être supprimée pour les nouveaux embauchés et les grévistes demandent son rétablissement pour tous.

– Les trois jours de carence (c'est-à-dire les trois jours d'absence pris en compte par le patron en cas d'arrêt maladie) ont été également supprimés, sauf pour les cadres... Là aussi les grévistes demandent le rétablissement des trois jours payés.

– La direction d'ATAC vient d'être condamnée aux

Prud'hommes pour non-respect de la RMG (rémunération mensuelle garantie). Elle paye les salaires en dessous du minimum légal qui devrait être de 7,8 euros de l'heure, en application de la loi sur les 35 heures. Elle a été condamnée à payer les arriérés, mais cela ne l'empêche pas de faire appel pour repousser l'application du jugement.

Les travailleurs en grève revendiquent une augmentation de salaire de 160 euros net par mois pour tous.

Le lundi, la grève est partie de l'équipe du matin, et a été suivie 24 heures sur 24 à 80 %. Un piquet de grève s'est mis en place pour filtrer la sortie des camions.

Mardi après-midi, quatre huissiers sont venus constater le « *non-respect du droit de passage* ». La direction a assigné vingt-neuf grévistes au tribunal, lequel a rendu un jugement en faveur des grévistes, et le juge a nommé un médiateur.

Malgré les assignations régulières au tribunal, le piquet de grève a tenu jusqu'au vendredi 19 novembre avec une participation d'une trentaine de grévistes. Mais ce jour-là à 16 heures, le tribunal ordonnait la levée du piquet de grève. À 18 heures, sur ordre du préfet, les CRS intervenaient pour faire évacuer les grévistes.

Depuis, les travailleurs d'ATAC tiennent le piquet en face de l'entreprise, sur un terrain prêté par la commune de Cournon. Des travailleurs d'un peu partout apportent leur soutien. Ils sont bien décidés à continuer la lutte et à se faire payer leur dû par un patron, la famille Mulliez, qui est l'un des plus riches du pays (troisième fortune de France), mais qui n'hésite pas à payer des salaires bien en dessous du minimum légal.

Correspondant local

## • Wavecom - Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)

### Profits et licenciements

**Wavecom est une société qui réalise la conception des composants électroniques, notamment pour les téléphones portables, la fabrication de ces composants étant sous-traitée en Chine. La plupart des salariés de l'entreprise sont des ingénieurs (recherche développement, informatique, commercial).**

Au début de l'année 2003, il y avait 860 salariés, dont 40 % de prestataires, basés essentiellement en France sur le site d'Issy-les-Moulineaux en banlieue parisienne. Depuis, il y a eu trois plans de licenciements qui ont privé de leur emploi cinquante personnes en octobre 2003, deux cents en mai 2004, et cent cinquante-quatre en ce moment même. À quoi il faut ajouter une centaine de départs dits « volontaires ».

Lors des deux premiers plans de licenciements, les indemnités se sont montées à trois mois de salaire, avec un

minimum à 11 000 euros, en plus des indemnités prévues par la convention collective. Seulement, au troisième plan de licenciements, la direction a retiré les trois mois d'indemnité.

Après un certain nombre de réunions et de négociations entre le Comité d'entreprise et la direction, des salariés ont dénoncé cette situation dans un tract. Soixante d'entre eux sont même allés voir directement la direction.

De l'argent, Wavecom en a. Elle avait participé à la création de l'entreprise Arguin, aux États-Unis, prenant 51 % des actions. Depuis le deuxième plan de licenciements, elle a acheté à cette entreprise un logiciel informatique pour 1,5 million d'euros et le reste des actions pour 1,8 million d'euros. À titre de comparaison, le maintien des trois mois d'indemnité ne coûterait que 2,5 millions d'euros, c'est-à-dire une semaine du chiffre d'affaires actuel !

Correspondant local

## • ACI (Villeurbanne)

### Grève pour l'emploi

**La très grande majorité des 350 salariés de l'entreprise Auto Chassis International (ACI) ont fait 24 heures de grève le mardi 16 novembre pour montrer leur inquiétude de voir des lignes de production s'arrêter les unes après les autres au fil des années.**

Dans cette filiale de Renault qui produit des pièces pour différentes marques automobiles, l'emploi est passé de 730 salariés en 1995 à un peu moins de 350 aujourd'hui. Pour diminuer les effectifs, la direction a utilisé tous les moyens possibles : mise en place des cessations d'activité pour les salariés âgés (Casa) sans aucun remplacement, pressions pour faire accepter des mutations dans d'autres usines du groupe Renault, voire des démissions « volontaires ». Pour la direction, soit le personnel acceptait ces conditions, soit l'usine n'était plus assez compétitive et perdait des marchés. Cela n'a rien empêché, au contraire, puisque des lignes de production ont été déménagées en Roumanie.

Il n'est pas étonnant que les salariés aient profité de l'appel à

la grève de 24 heures proposé par l'ensemble des syndicats pour montrer qu'ils en avaient assez d'être lanternés. Et ils ont répondu présent en masse. Même les salariés travaillant le week-end (SD) ont rejoint les équipes de semaine, ce qui ne s'était jamais vu jusque-là. Tout le monde voulait faire savoir à la direction qu'il y avait assez de travail pour que tout le monde en bénéficie, y compris les salariés d'ACI Villeurbanne.

Cette mobilisation a obligé les grands responsables d'ACI à s'expliquer. Ils ont promis que de nouvelles productions allaient être ramenées à Villeurbanne début 2005 et courant 2006. Ils ont aussi annoncé un maintien de l'activité pendant trois ans. Même si l'ensemble des grévistes était content d'avoir relevé la tête, personne ne se faisait d'illusion sur la portée de ces propositions. Comme le disaient certains : « *La direction nous roule dans la farine depuis des mois avec des promesses, alors on y croira lorsqu'on le verra.* »

Correspondant local



### • Ispat-Unimétal - Gandrange (Moselle)

# Explosion à l'aciérie : « ça devait arriver ! »

**Le 18 novembre à 2 heures du matin, à l'aciérie Ispat-Unimétal de Gandrange en Moselle, une énorme explosion a été entendue à des kilomètres à la ronde. Elle a été provoquée par le renversement de 160 tonnes d'acier en fusion et sept travailleurs ont été blessés.**

Par chance, l'accident s'est produit alors que l'aciérie venait tout juste de redémarrer, au lendemain d'une journée d'arrêt programmée pour l'entretien. Il y avait donc très peu de travailleurs présents dans la halle où il s'est produit.

La première coulée d'acier en fusion sortie du four électrique, soit 160 tonnes d'acier, attendait dans une énorme poche. Là, un pontier devait prendre la poche pleine avec son engin de levage, la soulever et l'emporter à la station d'affinage où l'acier est élaboré.

C'est au cours de cette manœuvre délicate que la poche, mal accrochée, est tombée de plusieurs mètres et s'est renversée. Une gigantesque explosion s'est produite instantanément, ébranlant toute l'aciérie et réveillant la population environnante. Un énorme nuage de poussière s'est constitué. Des pièces de plusieurs tonnes ont été projetées en l'air. Les diverses cabines ont eu leurs vitres

défoncées. Les plafonds se sont écroulés et les bardages ont été arrachés sur plus de deux cents mètres. Des travailleurs situés à plus de cent mètres furent projetés au sol. Le pontier, brûlé par le rayonnement de l'acier en fusion, ne doit la vie qu'au fait qu'il n'a pas pu sortir de sa cabine : en tentant de s'enfuir, il a eu la main brûlée au deuxième degré en essayant d'ouvrir la porte.

Aussitôt, la direction parlait de faute professionnelle, de non-respect des consignes et laissait entendre que des sanctions pourraient être prises... Pour dégager sa responsabilité, elle affirmait que le pontier était formé. Formé, peut-être, mais seul ! Or pour cette manœuvre, il faut impérativement être guidé par une vigie. Mais le pontier intérimaire n'a pas résisté à la pression de la course à la production et a fait quand même la manœuvre.

Et puis il existe des moyens techniques permettant d'éviter le mauvais accrochage d'une poche. Un dispositif avait même été mis au point par le bureau d'étude. Il coûtait 4 000 euros... et n'avait pas été retenu par la direction.

Pour l'ensemble du personnel, la responsabilité de la direction est flagrante. Dès qu'ils ont appris la nouvelle, les aciéristes des autres tournées ont dit :



Enfournement de ferrailles à Gandrange.

« Cela devait arriver ». Depuis plus d'un an, les pontiers se plaignaient de l'état déplorable des ponts : vitres rendues opaques par la crasse, freins fonctionnant mal, éclairage insuffisant. Une réclamation notée dans le registre de sécurité par un délégué CGT alertait sur les dangers de ce secteur. L'inspection du travail avait demandé de vérifier l'éclairage. Et comme par hasard, c'est le lendemain de l'explosion que les lampes réclamées ont été installées : elles coûtent 1 500 euros pièce pour éclairer ces halles immenses et la direction rechi-

gnait à les payer.

Mais surtout, cela fait des mois que l'aciérie tourne en sous-effectif. Les camarades qui partent en retraite ne sont pas remplacés. On fait pression sur ceux qui restent pour qu'ils viennent travailler sur leurs repos. La direction recourt de plus en plus à l'intérim et à la sous-traitance. Résultat : des jeunes intérimaires, formés à la va-vite, doivent remplacer au pied levé des aciéristes qui effectuaient ces tâches depuis plus de trente ans.

Mieux qu'un long discours : sur les sept blessés, il y a trois statuts différents : Unimétal, intérimaire et société sous-traitante Prosertec.

Correspondant LO

Appartenant autrefois à Sacilor puis à Usinor, l'usine de Gandrange a été complètement modernisée pendant la période de la nationalisation de la sidérurgie, grâce à l'argent des contribuables. L'effectif y est passé de 13 000 à un peu plus de 1 000. Puis elle a été reprise pour une bouchée de pain par le groupe Ispat, qui appartient au milliardaire anglo-indien Lakshmi Mittal.

Ispat (qui signifie acier en sanskrit) a annoncé sa fusion avec deux autres trusts de l'acier : International Steel Group (USA) et LNN (hollandais). Il va dépenser 13,8 milliards d'euros pour devenir le numéro un mondial de l'acier, dépassant ainsi le groupe Arcelor – qui vient de multiplier par six son bénéfice.

Patron mégalomane à la tête d'une fortune de 5 milliards d'euros, Mittal avait défrayé la

chronique mondaine en juin dernier : pour le mariage de sa fille, il avait loué le château de Vaux-le-Vicomte, faisant venir ses invités en jet privé. Les frais de la cérémonie avaient été évalués à 40 millions d'euros.

Et pendant que tout ce petit monde s'amuse et joue au Monopoly à l'échelle de la planète, les sidérurgistes travaillent dans des conditions dangereuses avec des effectifs qui se réduisent chaque année.

### • Sollac-Dunkerque

# Urgence extrême aux hauts fourneaux

**Depuis un mois, l'usine sidérurgique Sollac à Dunkerque a connu des accidents dont les conséquences auraient pu être dramatiques.**

Le 15 octobre, une conduite de gaz épuration du haut fourneau 3 a explosé. Cette conduite de 2 m de diamètre, qui n'avait jamais fait l'objet d'un contrôle depuis sa mise en place en 1984, n'avait plus que trois millimètres d'épaisseur, contre une dizaine sur une conduite neuve...

Le 22 octobre, la cuve du haut fourneau 2 s'est percée au niveau du creuset. La fonte en fusion s'est répandue sur le plancher. La salle de commande des déboucheuses et une grue ont été détruites. S'il y avait eu des travailleurs, ils seraient morts brûlés. Mais autour de minuit, il n'y avait personne. Ce haut fourneau, qui produit plu-

sieurs milliers de tonnes de fonte chaque jour, a été plusieurs fois retapé avec des renforts. Maintenant les fondeurs disent qu'« il va nous péter à la gueule ».

Le 28 octobre, un incendie s'est déclaré sur le mécanisme de chargement du haut fourneau 3. Encore une fois, il n'y avait personne car c'était le moment de la relève des équipes. Tous ces accidents mettent en cause la politique d'économies en personnel et en entretien de la direction de Sollac. Alors que la production ne fait qu'augmenter, le nombre des travailleurs n'a fait que baisser (de 4 571 à 3 998 en dix ans). Il n'y a plus ainsi de travailleur pour surveiller en permanence la marche des hauts fourneaux. Tout ce qui intéresse Sollac, c'est la production, qui rapporte en ce moment de gros profits. Pour éviter qu'un

drame ne se produise à Dunkerque, il faudra obliger les patrons à respecter la sécurité.

#### Accidents en série

À la Sollac, ces derniers jours ont été marqués par des accidents graves qui ont touché des travailleurs d'entreprises sous-traitantes. Le 9 novembre, un intérimaire de 21 ans, employé par la société Amec Spie, a fait une chute de 5 mètres à l'aciérie, en effectuant des travaux de câblage électrique. Il ne savait pas qu'il y avait le vide en dessous de la zone d'intervention et il n'y avait pas d'éclairage. Il a eu le bassin fracturé et un éclatement de la rate.

Le même jour, un grutier de l'entreprise Heckett Multiserv a été gravement blessé au pied. La cabine de conduite qui s'est soulevée et, par suite de la rup-

ture des attaches, lui est tombée dessus. Quelques jours plus tard, à la Cokerie, un travailleur de Multiserv a pris un contrepoids sur le poignet...

Par la sous-traitance, Sollac réduit ses coûts, imposant, avec la complicité des entreprises sous-traitantes, des conditions de travail et de sécurité scandaleuses à leurs ouvriers...

#### Arcelor : toujours plus de profits

Le trust sidérurgique Arcelor – qui possède entre autres Sollac – vient d'annoncer 629 millions d'euros de profits au troisième trimestre, soit six fois plus que durant la même période de l'an passé. Depuis le début de l'année, Arcelor a fait ainsi 1,494 milliard d'euros de bénéfices et il s'est désendetté de plus de 2,16 milliards d'euros. Soit un enrichissement de plus de 3,6 mil-

liards en neuf mois. Quant au 4<sup>e</sup> trimestre de 2004, le PDG Dollé dit ne pas voir « pourquoi il serait moins bon que le troisième ».

Arcelor profite à fond de l'importante demande d'acier à l'échelle mondiale qui lui a permis d'augmenter ses prix de 30 à 70 % cette année selon les types d'aciers. Il a déjà prévu de nouvelles hausses de 20 % au premier trimestre 2005. À en croire ses dirigeants, il s'agirait simplement de répercuter le coût à la hausse des matières premières. Mais la presse économique elle-même voit dans ces hausses des prix une des raisons des importants bénéfices d'Arcelor cette année.

En tout cas, les patrons d'Arcelor continuent à vouloir supprimer des milliers d'emplois en France et en Europe et à laisser les salaires loin derrière la hausse des prix

Correspondant local

## • Ukraine

# Deux présidents proclamés, une même politique contre les travailleurs

Mardi 23 novembre, alors que ses partisans manifestaient nombreux à Kiev et dans les grandes villes d'Ukraine, Viktor Iouchtchenko se faisait proclamer président par l'Assemblée nationale où ne siégeaient qu'une minorité de députés : ceux de son parti. La veille, Viktor Ianoukovitch, Premier ministre et candidat du président sortant, Koutchma, avait été sacré vainqueur par la Commission électorale centrale nommée par Koutchma !

Ianoukovitch avait été devancé par son rival au premier tour. Au second, il l'aurait distancé de trois points. Cela n'a rien de surprenant. En Ukraine, comme en Russie (dont le président Poutine a aussitôt félicité Ianoukovitch), les hommes au pouvoir ne s'embarrassent guère de formalisme quant aux élections. Cette fois encore, chacun a arrangé les résultats dans les fiefs qu'il contrôle. À Dniepropetrovsk, ville-usine de plus d'un million d'habitants, qui est le fief de Koutchma après avoir été jadis celui de Brejnev, le candidat du pouvoir affiche... près de 99 % des suffrages. À l'inverse, dans l'ouest de

l'Ukraine, bastion des nationalistes antirusse, celui que ces derniers et les autorités locales soutenaient recueille des résultats à peine moins « brejneviens ».

Autant dire que, dans la « guerre des Viktor », comme disait la presse avant le scrutin, les électeurs ne participaient qu'à titre de figurants. Et si Iouchtchenko peut se dire volé de sa victoire (probable, tant est grand le rejet du pouvoir en place et de ses hommes), il est mal placé pour jouer les parangons de vertu que voient en lui les journaux occidentaux. De fait, il ressemble à s'y méprendre à son adversaire.

L'un, Ianoukovitch, s'appuie sur les clans, guère changés depuis la fin de l'URSS, de la bureaucratie des métropoles industrielles de l'Est : le sien à Donetsk et celui de Koutchma, à Dniepropetrovsk. L'autre, Iouchtchenko, l'a précédé entre 1999 et 2001 à la tête du gouvernement du même Koutchma. Comme eux, il a débuté sa carrière de bureaucrate du temps de l'URSS dans l'est du pays. S'il paraît moins lié qu'eux aux clans de la bureaucratie des grands centres industriels, il a présidé la Banque centrale d'Ukraine avant de devenir Premier ministre et s'appuie sur d'autres clans, eux financiers, de la même bureaucratie d'État. On ne peut que sourire quand on entend dire, ici, qu'il serait un « Monsieur Propre » opposé aux corrompus du pouvoir.

Que Koutchma ait mis à profit deux mandats présiden-

tiels pour s'enrichir, qu'il ait donné à sa fille le monopole du premier groupe de téléphonie mobile du pays, que son gendre parasite tout un pan de la métallurgie, nul n'en doute. Les travailleurs, les petites gens ont vu cette engeance voler des milliards (et pas en hryvnias, monnaie locale auprès de laquelle le rouble russe fait figure de devise forte) alors que le salaire d'un conducteur de tram, à Kiev, tourne autour de 80 à 150 euros, celui d'une ouvrière du textile de Kharkov, de 40 à 80 euros.

Mais à la Banque centrale ou au gouvernement, Iouchtchenko n'avait rien à envier aux Koutchma et Ianoukovitch. Lui, c'était les prêts du FMI qu'il aidait à faire disparaître dans des poches amies. Son adjointe, Timochenko, encensée ces jours-ci dans la presse occidentale, fut condamnée à de la prison, non pour avoir détourné des

masses considérables de gaz et de pétrole russes transitant par l'Ukraine, mais pour avoir refusé de partager ce gâteau avec d'autres dirigeants.

Ces hommes, parfaitement interchangeables au début, ont choisi de jouer des cartes différentes : l'un en recherchant l'appui de Poutine, l'autre (il fallait bien se distinguer) en se donnant un visage de pro-occidental (c'est-à-dire, bien plus que pro-européen, d'ami des États-Unis). Apparemment, à voir l'évolution de la situation, et le changement d'attitude de Poutine, c'était sans doute la meilleure carte. Et Poutine pourrait bien payer aujourd'hui la politique menée par son prédécesseur Eltsine, qui pour conquérir le pouvoir en Russie, avait encouragé les forces centrifuges qui amenèrent l'éclatement de l'URSS.

Pierre LAFFITTE

## • Union européenne

# Des perspectives pour les marchands d'armes

Les ministres de la Défense des vingt-cinq pays membres de l'Union européenne ont rendu officielle, le 22 novembre, la création de treize « groupements tactiques », des forces permanentes d'intervention regroupant chacune 1 500 soldats et censées pouvoir être déployées en quinze jours maximum dans n'importe quel endroit du globe. Et pour sceller cette décision, ils se sont voté une enveloppe de 20 millions d'euros, pour commencer bien sûr, afin d'œuvrer à pallier les lacunes en matériel que l'Europe militaire déplore.

Ces groupes de combat ne sont pas présentés comme étant en concurrence avec les forces « atlantiques », au contraire, se défend le ministre de la Défense néerlandais – dont le pays préside actuellement l'Europe des Vingt-Cinq –, « le concept de groupements tactiques est complémentaire de la force de réaction rapide de l'OTAN » !

À l'initiative de cette nouvelle force de frappe, on trouve la Grande-Bretagne et la France.

À elle seule, celle-ci a prévu d'être présente dans trois groupes de combat différents : un groupe uniquement franco-français, un groupe en duo avec la Belgique et un troisième réunissant également l'Allemagne, l'Espagne et le Luxembourg. La ministre française des Armées s'est réjouie de constater que deux de ces groupes, l'anglais et le français, seront opérationnels dès 2005. « Nous entrons dans une phase de très grande instabilité et si nous voulons travailler pour éviter cette déstabilisation générale du monde, il faudra que nous soyons à même d'envoyer des troupes pour arrêter les crises », affirme sans rire Michèle Alliot-Marie. On peut voir comment l'État français entend éviter la déstabilisation... en Côte-d'Ivoire, par exemple, ou au Congo.



Chirac en visite sur une base aérienne, où il a exalté le rôle de l'armée de l'air dans l'Europe de la défense.

Les gouvernements européens – ou du moins ceux de France, d'Allemagne et quelques autres – ont critiqué l'intervention américaine en Irak. Mais ils ne s'en donnent pas moins les moyens d'intervenir de la même façon, et ils l'ont d'ailleurs fait maintes fois dans le passé, en ex-Yougoslavie par exemple, de façon coordonnée. Bien sûr, le prétexte est à chaque fois « d'arrêter une crise » ou « d'assurer la paix ». En fait, pour les dirigeants européens, l'intervention et la présence militaire sont d'abord un moyen de garantir les intérêts de leurs trusts et leur éventuelle participation à un partage des mar-

chés, de défendre aussi l'ordre impérialiste. Ils peuvent le faire à leur propre compte – comme le fait la France en Côte-d'Ivoire – ou en coordination avec d'autres puissances européennes ou extra-européennes, comme certains l'ont fait en Irak – dont la Grande-Bretagne – ou en Afghanistan – dont la France. Et ils veulent être prêts à le refaire dans l'avenir.

Loin de viser à protéger des peuples, ces interventions sont toutes des actes de brigandage destinés avant tout à soutenir les intérêts des classes possédantes des États impérialistes. Et puis, derrière l'Europe de la défense qui gonfle ses plumes,

on devine sans peine les sourires comblés des Dassault et autres Matra dont les tiroirs-caisses s'appêtent à recueillir cette manne. Car ceux-ci comptent bien que les « groupements tactiques » effectués à l'échelle européenne, et englobant en particulier les nouveaux États membres, auront pour résultat de faire de ceux-ci des clients des gros industriels européens de l'armement, qui se trouvent justement dans les pays impérialistes comme la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie, qui dominent l'Union européenne.

Viviane LAFONT